

# O.M.A.E.S

ŒUVRE MALIENNE D'AIDE A L'ENFANCE DU SAHEL



O.M.A.E.S. Bamako

BP : 2323 Bamako  
TEL : +223 44 90 22 03

+223 44 90 22 04

Tel cel 76 25 27 62

e-mail : omaesa@ aribone.net.ml

République du Mali

## *RAPPORT ANNUEL*

*D'ACTIVITES ET FINANCIER 2012*

**Présenté par OMAES**

ONG – Association signataire de l'Accord- Cadre avec l'Etat :

- Références de l'Accord- Cadre N° 0114/000014 et de l'Avenant du 7 Janvier 2008
- Sise à Torokorobougou près de la Mairie de la Commune V:

## **PRESENTATION DE L'OMAES**

En choisissant de s'investir dans l'espace multidimensionnel "Aide à l'enfance", l'OMAES ambitionne d'atteindre une norme d'excellence dans son action de développement qui vise à créer une société nouvelle où l'intégration et la capitalisation du potentiel économique et humain seront, pour l'homme, le gage d'une existence paisible et fructueuse.

Pour ce faire, tout en étant un outil d'éveil des consciences et un courant vivificateur des sensibilités, elle voudrait par la vertu du partenariat agissant responsable et incitatif, créer une dynamique de réflexions et d'actions salvatrices autour des problèmes fondamentaux qui fragilisent et mettent en péril l'environnement de l'enfant : famines, maladies, analphabétisme, exclusion etc.

Privilégiant le mutualisme fondé sur la reconnaissance, le partage des valeurs professionnelles et morales, l'OMAES puise fondamentalement ses forces, du respect de la philosophie d'intervention de ses partenaires et de la haute opinion qu'elle garde jalousement de son identité propre. Et cette vision cartésienne du partenariat qui voue un large crédit à l'excellence des rapports qui cimentent les forces multiples impliquées dans le développement de l'humanité, la conduit tout naturellement à souscrire à l'alliance avec toutes les organisations non gouvernementales nationales ou étrangères dont le comportement et l'action tendent à renforcer l'idéal de complémentarité juste et équitable.

En clair, l'OMAES refuse de partager toute collaboration n'obéissant pas à l'éthique de la gestion concertée et librement consentie dans l'égalité et le respect mutuel des différences. Ce refus délibéré répond à double souci :

1. Primo : Celui de pouvoir garder tout le long de l'exécution de tel ou tel projet sa liberté d'action et sa personnalité entière, condition première et indispensable à une meilleure réussite de l'action entreprise.
2. Secundo : Celui de ne jamais perdre de vue le cadre approprié en dehors duquel toute tentative d'apporter aide et assistance aux populations démunies se réduirait à une politique avilissante demeurant, à court et à long terme, peu favorable à l'émergence d'initiatives créatrices à la base.

La poursuite de la pertinence dans la méthodologie et la préférence du réalisme des actes qui ont toujours caractérisé l'OMAES, concurrent de plus en plus à faire des résultats éloquentes qu'elle acquiert, le référentiel en matière de développement communautaire. Le choix du septentrion malien (régions de Mopti et Tombouctou) comme zone spécifique d'intervention, procède d'une part de la foi inébranlable de l'OMAES en l'avenir prometteur de ces contrées aux énormes potentialités et d'autre part de son profond et indéfectible engagement à participer effectivement à la réhabilitation de cette «partie frustrée» de la nation malienne que les calamités naturelles achèvent d'enfoncer dans les affres de l'oubli. Et dans le souci d'insuffler une dimension plus nationaliste à son action de développement, l'OMAES, par le biais des programmes appropriés axés sur la réalisation des actions d'éducation, de gouvernance, d'infrastructures socio-éducatives, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire a étendu sa politique sectorielle d'assistance aux populations des régions de Kayes, et Ségou.

Fougue juvénile des uns et intuition poussée de la mesure des autres, se fondant habilement dans une symbiose largement avantageuse, confèrent au groupe OMAES le pragmatisme des pionniers d'avant garde et la notoriété des organisations humanitaires de première heure. Cette solide et harmonieuse union de forces physiques, morales et professionnelles engendrée au prix de plus de deux décennies de labeur ininterrompu, de critiques et d'auto-critiques sans ménagement, de clairvoyance enfin, permet à l'OMAES d'offrir une participation de taille à la création toute plate forme servant de socle aux stratégies de développement durable, intégré et auto centré.

Profondément convaincue que le chemin de la liberté de l'homme passe par sa capacité à maîtriser et valoriser son environnement, l'OMAES a tôt fait de concevoir une politique de formation et d'éducation destinés à faire prendre conscience à l'homme, d'abord de toutes les capacités productrices qui sommeillent en lui et ensuite de la nécessité et du devoir pour lui de convertir celles ci en énergies pouvant être vecteur de la transformation qualitative et quantitative de son cadre de vie. C'est justement cette philosophie du «aide toi le ciel t'aidera» qui explique toute la grandeur de la vocation de l'OMAES. Celle là même qui vise à doter l'enfant et tous ceux qui se trouvent impliqués de loin ou de près dans sa promotion, de moyens sûrs et divers capables de favoriser son développement dans toutes ses potentialités.

Le grave déséquilibre que l'humanité continue de connaître dans son évolution, pourrait un jour ou l'autre être fatal aux pays nantis si des programmes multiformes d'assistance et de développement adapté n'étaient conçus à l'intention des régions les plus démunies. Les incessantes vagues d'émigration et de rébellion syndrome de cette inégalité du développement, en constituent une menace permanente.

L'action de l'OMAES, dans toute sa dimension humaine, tente d'être un apport de qualité à la recherche de solution adéquate à ce phénomène, de nos jours très préoccupant. C'est ainsi que son agenda s'illustre bien d'un certain nombre de faits qui, ayant suscité engouement et satisfaction entière par leur exemplarité, n'en finissent pas de faire des émules.

**a) Stratégie et des modalités de mise en œuvre, la participation des populations dans la définition et la mise en œuvre des projets :**

Tous les projets exécutés par l'OMAES sont des volets des programmes locaux, régionaux et nationaux de développement des zones concernées et conforme au Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. Sur cette base pour chaque projet d'envergure locales, l'OMAES effectue d'emblée des enquêtes socio-économiques et participatives auprès des villages, groupements concernés sur la pertinence des activités, l'adhésion des populations, leur contribution, la programmation, la planification des activités et les résultats escomptés. Aussi, elle se fonde sur les études préalablement effectuées par les structures de préparation des programmes nationaux de développement à l'instar par exemple des Programmes Gouvernement/ partenaires techniques et financiers tels la Banque Mondiale et l'USAID etc. Ainsi, ensemble les représentants, les responsables des communautés du développement local, les Agences or Bureaux de gestion des projets nationaux et l'OMAES discutent sur le contenu des programmes, les missions tant sur les données de base que sur les objectifs à atteindre, les activités à mener, les responsabilités, les modalités de gestion et les résultats quantitatifs et qualitatifs escomptés.

C'est après ce travail de concertation, que le projet est porté aux sources de financement intéressées et démarre. Pour le démarrage, une mission de préparation et de mise à niveau

dans certains cas se rend sur le terrain pour non seulement discuter, formaliser la collaboration avec les communautés et mettre en place les préalables physiques pour l'installation des bureaux et des équipes de travail. Suite à ces préalables, nous procédons au lancement du programme sur les lieux où vont s'exécuter les activités.

Par ailleurs nous privilégions autant que possible et dans l'intérêt du projet, le partenariat Sud-sud avec les ONG nationales dans le but de mettre en valeur leurs compétences et d'en bénéficier.

#### **b). Gestion organisationnelle des activités de L'OMAES :**

##### ***Modalité d'Organisation des Activités :***

Une fois la demande d'appui à une initiative est acceptée, le programme est défini et élaboré conjointement avec les structures locales et les engagements d'exécution et de conduite du programme sont signés entre d'une part l'OMAES et les Partenaires techniques et financiers et d'autre part entre l'OMAES et les Responsables des communautés bénéficiaires sous le visa de l'autorité administrative de l'État et des collectivités décentralisées. Dès lors un planning de démarrage trimestriel ou semestriel des activités est élaboré par les techniciens et structures communautaires en place. Ce planning est soumis à l'appréciation des ayants droit dans le cadre d'une structure mixte de coordination du programme.

Le suivi et la supervision des plans d'action sont assurés par des comités d'orientation ou consultatif composés des élus, des Représentants des communautés, des services techniques de l'État et de l'OMAES aussi bien au niveau du terrain qu'au niveau de l'OMAES et de ses partenaires à travers des rencontres de travail trimestrielles ou semestrielles et des missions conjointes de suivi.

Une évaluation interne est faite à chaque fin de planification annuelle selon la nature du projet. Une évaluation extérieure et des audits techniques et financiers ont lieu à chaque fin de projet en collaboration avec les Partenaires d'exécution et financier.

Au cas où s'est suite à un appel d'offre, nous préparons notre soumission conformément aux avis et spécifications et nous les soumettons. Pour ce cas de figure, nous ne postulons que pour les zones où nous intervenons et le suivi et la supervision des actions sont assurés par les antennes des bureaux de gestion du projet les représentants du ministère tutelle du projet; les représentants des collectivités locales, des Représentants des communautés, les autres services techniques de l'État concernés et les structures de gestion de l'OMAES.

##### ***Liaison entre l'OMAES et les Structures de l'administration Locale***

L'OMAES, dans toutes ses activités collabore étroitement avec les conseils communaux, les conseils de village ou de quartiers et les services techniques et administratifs de l'État sur place et directement concernés par le projet. Toutes les initiatives de développement prises en charge par l'OMAES constituent des volets des programmes communaux; régionaux ou nationaux de développement.

##### ***Système de Suivi et de Contrôle :***

Les comités de coordination ou consultatif de projet assurent la supervision et le contrôle d'exécution des activités. Tout de même, l'équipe terrain assure quotidiennement le suivi du déroulement des activités avec les populations et les représentants des conseils communaux. Des visites bimensuelles, trimestrielles et semestrielles sont effectuées par le siège ou par les autres partenaires de manière conjointe. En cas de projets exécutés en consortium, un comité

des partenaires en définit les orientations et en assurent la coordination des actions. Pour les projets faisant l'objet d'appel d'offre le système de suivi et évaluation est décrit par le chapitre « Modalité d'Organisation des Activités »

***Procédure d'exécution :***

Toute la procédure d'exécution est définie dans le chapitre I (partie méthodologie) et dans les Protocoles d'accord de conduite de projet que nous élaborons et signons avec les Responsables des communautés; communaux; les bureaux de gestion des projets nationaux et éventuellement avec les responsables des ONG partenaires ou les responsables chargés de la gestion des projets. Chaque partie respecte ses engagements pour une bonne exécution des initiatives de développement à la base.

***Calendriers :***

Au cas où c'est des projets typiquement OMAES, ils sont établis en fonction des possibilités et de la disponibilité des Communautés villageoises encadrées, par exemple : pour les infrastructures, la période d'exécution se situe entre Janvier et Juin de l'année ; pour le maraîchage, d'Octobre à Mars ; pour les cultures sèches ou flottantes Juin - Septembre etc. Pour les projets issus d'appel d'offre, les planifications respectent le calendrier du projet.

Tous les projets initiés à la base et acceptés par l'OMAES sont des projets à moyen et à long terme. Leur durée va de 1 à 5 ans renouvelables dans beaucoup de cas.

## **INTRODUCTION**

### **1.2 Énoncé du contexte**

#### **1.2.1 Contexte des actions de l'OMAES :**

##### **Situation physique :**

Les zones d'interventions de l'OMAES sont diverses. Partout où notre ONG a senti la nécessité d'agir, elle a agit et cela compte - tenu de ses moyens. C'est ainsi que l'OMAES a été présente dans les régions de Tombouctou, Mopti, Ségou, Kayes et Sikasso. Les caractéristiques communes à ces différentes zones sont :

- un climat tropical sec avec des précipitations très insuffisantes sauf dans la région de Sikasso;
- des difficultés d'approvisionnement suffisant en eau potable ;
- une paupérisation et une désertification accrue ;
- des conditions d'éducation scolaires et sanitaires insuffisantes avec un revenu très bas ;
- une sécurité alimentaire précaire;
- une accessibilité difficile. Il faut évidemment déplorer le manque d'infrastructures routières rurales, l'insuffisance des moyens de transport qui constituent des handicaps sérieux dans la mise en œuvre de nos actions.

Comme conditions favorables à nos actions, nous pouvons certainement citer :

- L'engagement des communautés pour une décentralisation réussit
- le désir quasi général des populations cibles à lutter contre la pauvreté pour améliorer leur condition de vie ;
- la crédibilité de l'OMAES ;
- l'appui et la confiance de nos partenaires au développement ;
- le développement de la démocratie et de la société civile ;
- la décentralisation administrative et sectorielle;
- les potentialités naturelles;
- la disponibilité des autorités locales à accompagner nos actions.

##### **Situation politique, humaine et économique :**

Depuis mars 2012, le Mali traverse une crise sécuritaire et institutionnelle avec une transition politique fragile et un conflit armé dans le Nord du pays. Cette crise s'est traduite par l'occupation des deux-tiers de la superficie du pays par des groupes armés et a provoqué des déplacements massifs de milliers de populations du nord vers le sud et les pays voisins. Au cours de l'occupation, des cas d'abus sur les populations civiles, ajoutés à l'enrôlement d'enfants, à la destruction et au pillage de tous par les groupes armés .

Sur le plan alimentaire, l'année 2012 a été aussi caractérisée par une situation d'insécurité alimentaire suite à la mauvaise campagne agricole 2011-2012, des poches de sécheresse et inondations par endroit. De nombreuses communes ont été déclarées en situation de crise alimentaire ou en difficultés économiques selon les enquêtes du Système d'Alerte Précoce (SAP) et le gouvernement a officiellement recommandé des actions spécifiques d'urgence pour la plus part habitants qui y résident.

Cette insécurité alimentaire persiste au-delà de 2012 car la situation d'insécurité n'a pas permis une bonne préparation de la campagne agricole 2012-2013 et le départ des bras valides a fortement diminué les superficies cultivées. Les productions obtenues ont été insuffisantes pour alimenter les ménages et subvenir aux besoins des familles. A cela s'ajoutent les conséquences économiques et alimentaires de la guerre au Nord, caractérisées par le nombre massif de mouvements de déplacements (265 660 IDP OCHA février 2013) vers le centre et le sud du pays notamment la région de Mopti et Ségou qui ont enregistré de forte concentration de personnes déplacées dans les familles hôtes.

Beaucoup de familles déplacées ont été dépossédés de leurs biens économiques et ont une capacité réduite à prendre en charge dans le moyen et long terme leurs besoins immédiats de subsistance les rendant ainsi plus vulnérables.

Les efforts conjoints du Gouvernement et des Partenaires multi et bilatéraux ont permis de juguler la situation à ce jour, aussi la présence de partenaires non étatiques tels que les ONG internationales et nationales ont permis d'atténuer la difficulté d'accès aux intrants agricoles, aux semences de variétés améliorées, l'acquisition des équipements agricoles et des moyens logistiques pour faire de la campagne 2012-2013

Par ailleurs, la situation économique de toutes les populations encadrées à travers les projets exécutés et en cours d'exécution est mauvaise. Il s'agit, dans la majeure partie des cas : d'enfants et de femmes malnutris, mal soignés, insuffisamment scolarisés ou alphabétisés et des paysans (nes) dont les principales activités sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le petit commerce rudimentaires et qui dans la plus part des cas participent peu à la gestion des affaires publiques. Il va de soi que le revenu de ces populations soit des plus bas avec des aléas climatiques majeurs. Dans tous les cas, c'est l'état de pauvreté qui justifie et rend nécessaire notre intervention.

Au regard de l'extrême gravité de la crise complexe sociopolitique, sécuritaire, alimentaire et nutritionnelle survenue au pays depuis janvier 2013 l'OMAES a engagé des actions d'urgence et de développement.

#### **Situation administrative et participative :**

Tous les villages ruraux encadrés par l'OMAES ont les mêmes situations administratives. Au niveau des villages, nous avons eu à collaborer avec les organisations communautaires de base et socio professionnelles : conseils de village, les CGS/APE, ASACO, les mutuelles, les comités de gestion, associations, groupements communautaires, organisations paysannes et d'éleveurs mais aussi avec les individus comme c'est le cas des femmes chef de famille dans l'application et l'exécution des activités de développement. Cependant suivant la nature des projets, les structures de gestion villageoise ont été mis en place ou renforcé pour gérer les activités quotidiennes de développement en collaboration avec les techniciens recrutés en service dans nos projets et des services techniques de l'Etat.

#### **Rappel de notre du cadre stratégique d'intervention**

##### **Mission du cadre stratégique**

Ce présent programme se donne comme mission principale le renforcement de la Société Civile pour une meilleure gouvernance locale dans les domaines de l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire.

### **Objectifs du cadre stratégique**

- Améliorer l'accès et la qualité de l'éducation formelle et non formelle dans l'équité
- Améliorer l'accès et la qualité en matière de la santé reproductive et promouvoir les activités préventives en matière de Sida ;
- Développer l'entreprenariat rural ;
- Améliorer durablement la Situation Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) des enfants et des communautés au niveau local
- Renforcer les capacités de la société civile en influençant des politiques en matière d'éducation, de santé ; de sécurité alimentaire au niveau local et de défense des droits des enfants
- Contribuer au développement des capacités et à l'emploi des jeunes afin qu'ils jouent correctement leur rôle dans la société.

### **Domaines D'intervention :**

Durant les trois (3) prochaines années, compte tenu de tous les défis, des contraintes et des opportunités au niveau national et au niveau de l'OMAES elle même ci dessus brossé, l'OMAES à travers la Gouvernance locale a retenu l'Education ; la Santé/VIH Sida ; la Sécurité Alimentaire et le développement rural comme domaines prioritaires d'intervention ; facteurs de prévention et de réduction de la pauvreté et de promotion de l'enfance et de la jeunesse.

### **Zones D'intervention**

Compte tenu de son expérience et de sa connaissance du milieu, l'OMAES interviendra prioritairement à Kayes, Ségou, Mopti, Tombouctou et Sikasso.

### **Les Projets de l'OMAES dans les objectifs du plan national de développement du Mali à savoir le Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté (CSCR) :**

Suivant notre plan stratégique et conformément au CSCR 2007-2011, nos actions ont vocation à se renforcer mutuellement pour atteindre l'objectif central la réduction de pauvreté :

- Le renforcement du secteur social ;
- Le développement rural et du secteur productif ;
- L'appui pour la poursuite et la consolidation des réformes structurelles ;
- Le développement des infrastructures ;

Pour ce faire nous développons des actions pour :

- ü Le renforcement et le développement des capacités des Communautés rurales d'avec leurs structures et des collectivités locales pour une sécurité alimentaire assurée des populations conformément au droit inaliénable à la nourriture pour tous ;
- ü Le développement de l'éducation de base en milieu rural en vue de contribuer de manière significative à une bonne gouvernance de l'éducation à travers l'appui à la décentralisation de l'éducation; l'augmentation du taux de scolarisation des enfants, particulièrement des filles et à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans l'équité à travers l'amélioration des apprentissages;



- ü Le renforcement et le développement des capacités de tous les acteurs (élus, société civile, secteur privé, services techniques et les femmes) au niveau local pour une gouvernance locale plus dynamique et partagée dans le cadre de la décentralisation pour un développement soutenu par tous;
- ü Le développement économique à travers le développement de l'entreprenariat rural et le développement des activités génératrices de revenus pour un développement rural endogène;
- ü Le développement social et le renforcement de la solidarité au niveau rural pour une lutte plus structurée contre la pauvreté;
- ü Le développement des infrastructures rurales de production pour une sécurité alimentaire assurée des populations;
- ü le développement des capacités des femmes et des jeunes pour une participation accrue dans la gestion des affaires communautaires et publiques.

Ces projets qui sont mis en œuvre par l'OMAES s'inscrivent parfaitement non seulement dans nos objectifs propres conformément à son cadre stratégique d'intervention mais aussi au cadre stratégique national de lutte contre la pauvreté au Mali qui est l'expression ultime de la politique économique et sociale nationale de lutte contre la pauvreté.

**Les actions de l'OMAES dans les objectifs des secteurs concernés :**

a) **Le secteur social**

· **EDUCATION :**

Dans le domaine de l'éducation de base, nous avons poursuivi :

La mobilisation des parents autour de l'école; la création des centres de développement pour la petite enfance; le renforcement des capacités des structures communautaires de gestion de l'école, dans les cercles de Ségou, Markala, Niono, Fana et Dioila (Ségou), Koumantou (Sikasso), dans le cercle de Bafoulabé (Kayes), dans les cercles de Mopti, Djenné et Sevaré (Mopti), cercle de Tombouctou (Tombouctou) et le cercle de Gao (Gao) ainsi que l'alphabétisation des communautés;

Aussi, L'OMAES envisage une communauté éducative qui cherche collectivement une éducation de qualité pour tous, qui repose sur trois supports essentiels ; à savoir : le Gouvernement, l'Ecole et la Communauté afin qu'à un horizon très proche, elle contribue de manière significative à ce que tous les enfants maliens acquièrent les compétences fondamentales en lecture et en calcul. C'est la raison d'être du Projet d'Evaluation des Apprentissages Scolaires par la Société Civile au Mali « Bèkungo » dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao pour développer et promouvoir une méthode simple d'évaluation des compétences fondamentales en lecture et en calcul pour les enfants<sup>1</sup> de 6 à 14 ans, obtenir des données compréhensibles sur les compétences d'apprentissage au niveau national et local, collecter des informations sur les facteurs environnementaux favorisant ou défavorisant l'apprentissage de l'enfant (conditions de vie de l'enfant en famille et au village, conditions d'apprentissage à l'école, financement de l'école, disponibilité et qualité du matériel scolaire, présence d'enseignants...), provoquer des débats publics autour des résultats de l'évaluation et stimuler le dialogue et la pression publique sur les autorités

éducatives afin d'améliorer la qualité de l'éducation en fonction des résultats des apprentissages.

Dans le domaine de la promotion de la Gouvernance, nous avons poursuivi nos efforts de : renforcement des capacités de la société civile dans tous les domaines; la promotion de la femme rurale en renforçant ses capacités institutionnelles et organisationnelle et politiques pour une meilleure gestion de leurs propres unités de production, une participation plus accrues dans la gestion des affaires communautaires et publiques.

#### **b) le développement rural et du secteur productif**

##### **· Sécurité Alimentaire**

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, nous avons continué notre programme pour une Gouvernance partagée de sécurité alimentaire dans le cadre du renforcement des capacités des communautés rurales dans la définition et l'adoption de politiques de sécurité alimentaire durable respectant la stratégie nationale de sécurité alimentaire mais accès sur les potentialités et réalités de la Commune. Dans cette lancée, nous avons poursuivi également le renforcement des capacités des structures communautaires de gestion dans la mise en œuvre de l'entreprenariat rural comme les unités de production de beurre de Karité, la minoterie, production de la pâte d'arachide; noix de cajou; séchage de mangue etc des activités génératrices de revenus : jardins maraîchers; du petit élevage; banques de céréales et PME/PMI et de suivi nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans.

##### **· Secteur de l'économie rurale :**

La mise en valeur des potentialités agricoles, la lutte pour l'auto - suffisance alimentaire et la sécurité alimentaire à travers les aménagements de petits périmètres maraîchers; les banques de céréales; le petit élevage familial ont été des volets importants dans ce secteur.

Dans le domaine d'appui aux investissements d'initiatives communautaires, nous avons entamé la mise à niveau, l'information, la mobilisation et l'appui à l'identification d'initiatives porteuses et la mise en œuvre et la consolidation des micro projet tant productifs que socio collectifs des organisations communautaires et socioprofessionnelles de base comme les centres de santé communautaires, Écoles communautaires, Maternités et dispensaires, banques de céréales, hydraulique villageoise, aménagement de piste rurales etc.

#### **c) La consolidation des réformes structurelles :**

L'appui aux collectivités locales et aux services techniques déconcentrés ont été au cœur de nos activités dans les domaines de l'éducation, de la sécurité alimentaire, du développement des infrastructures sociales et des investissements d'initiatives socio collectifs et communautaires. On peut noter l'appui à la maîtrise d'ouvrage, concertations permanentes avec les organes des collectivités et les communautés, la coordination des actions de développement, l'identification des besoins d'investissements socio collectifs et productifs, l'exécution, l'exploitation et la gestion des infrastructures réalisées, la mise en place ou la restructuration des organes de gestion des investissements réalisés.

#### **d) Le développement des infrastructures :**

Un autre créneau a été aussi le développement des infrastructures tel que les aménagements de petits périmètres villageois, l'appui aux centres de santé communautaire, écoles communautaires, maternités et dispensaires etc.

## **I. IDENTIFICATION DES PROGRAMMES/ PROJETS**

### **Introduction du programme :**

Le présent rapport fait état des activités menées par l'OMAES courant l'année 2012 et qui est pour nous la continuation de notre lutte inlassable contre l'insécurité alimentaire à travers le Projet de Gouvernance Partagée pour une Sécurité Alimentaire (PGPSA), le Projet de sécurisation alimentaire familiale et communautaire dans le cercle de Niafouké PSSAFACO phase II. Ces programmes connaissent tous une reconduction des actions dans les mêmes zones

Dans le cadre de l'éducation, nous avons mis l'accent sur l'accès à l'école des enfants, particulièrement des filles par la mobilisation des parents et de tous les autres acteurs autour des projets d'écoles pour une amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation. Pour ce faire, les autorités scolaires (APE, Enseignants) ont bénéficié des actions de renforcement des capacités leur permettant de jouer pleinement leurs rôles de parents et d'éducateurs. Avec l'appui de l'UNICEF et de HEWLET, l'OMAES a pu réaliser ses ambitions de contribuer à l'éducation de qualité des enfants ruraux pour leur épanouissement et leur promotion. Aussi, nous avons entrepris avec les partenaires AED, EDC et RTI un Programme d'Appui à la Décentralisation Déconcentration de l'Education- Participation Communautaire (PRADDE-PC) au MEALN avec le financement de l'USAID. Ce Programme envisage travailler dans 10 CAP, 75 Communes dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, Mopti, Tombouctou et Gao. Aussi, l'OMAES a entamé des actions pour l'amélioration de la qualité de l'éducation en mettant l'accent sur les résultats des apprentissages scolaires à travers le Programme d'évaluation des Apprentissages Scolaires par la Société Civile au Mali « Bèkungo ».

Sur le plan développement communautaire pour une lutte plus soutenue contre la pauvreté, malgré la brève rupture des activités due à la situation de la crise institutionnelle, nous avons poursuivi, le Projet d'appui aux communautés rurales (PACR) de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales des Régions de Sikasso, notamment accroître les revenus des populations rurales à travers le financement d'investissements d'initiatives productives. Aussi par rapport à l'ancrage de la gouvernance, nous œuvrons pour asseoir une gouvernance partagée dans les collectivités locales des régions dans lesquelles nous travaillons.

Ainsi, nous pensons que la mise en œuvre de tous ces programmes permettra certainement aux populations bénéficiaires particulièrement les couches vulnérables de tirer le maximum de profit pour l'amélioration de leurs conditions de vie qui est un de nos objectifs cardinaux.

Aussi par rapport à la crise alimentaire aigue avec la grande crise sécuritaire 2012, nous avons procédé au renforcement des banques de céréales villageoises pour stabiliser les familles vulnérables restées en place dans le cercle de Niafouké.

## **RAPPEL DU PROGRAMME 2011 :**

1. Projet de sécurité et de sécurisation alimentaire familiale et Communautaire dans le cercle de Niafouké (PSSAFACO) ;
2. Projet de Gouvernance Partagé pour une Sécurité Alimentaire (PGPSA) ;
3. Projet d'appui aux communautés rurales dans la Région de Sikasso (PACR);
4. Projet de mobilisation communautaire pour la mise en œuvre du Programme Education de Base et Equité dans les CAP de Sévaré ; Djenné ; Koro et Bankass (EBE) ;
5. Programme d'Investissement et de Développement Rural des Région Nord du Mali (PIDRN) ;
6. Programme multi acteurs d'appui à l'accès, la qualité et la gestion de l'alphabétisation sous programme régional de Ségou et Tombouctou ;
7. Projet Gestion des Ressources Naturelles (PGRN/ Niafouké) ;
8. Projet d'Appui à la décentralisation déconcentration de l'Education PRADDE-PC ;
9. Projet de Développement d'un Mécanisme Indépendant d'Evaluation des Apprentissages Scolaires par la Société Civile au Mali
10. Projet d'Evaluation des Apprentissages Scolaires par la Société Civile au Mali  
« Bèkungo »

## **PROGRAMME 2012 :**

1. Projet de sécurité et de sécurisation alimentaire familiale et Communautaire dans le cercle de Niafouké (PSSAFACO) ;
2. Projet de Gouvernance Partagé pour une Sécurité Alimentaire (PGPSA) ;
3. Projet d'appui aux communautés rurales dans la Région de Sikasso (PACR);
4. Projet de mobilisation communautaire pour la mise en œuvre du Programme Education de Base et Equité dans les CAP de Sévaré ; Djenné ; Koro et Bankass (EBE) ;
5. Programme multi acteurs d'appui à l'accès, la qualité et la gestion de l'alphabétisation sous programme régional de Ségou et Tombouctou ;
6. Projet d'Appui à la décentralisation déconcentration de l'Education PRADDE-PC ;
7. Projet d'Evaluation des Apprentissages Scolaires par la Société Civile au Mali  
« Bèkungo »

## **2.1. Localisation :**

**Région de :** Tombouctou,

**Cercle de** : Niafunké

**Commune de** : Banikane, Koumaïra et Soboundou

**Village de** : 24 villages des communes de Banikane (6 villages) Koumaïra (6 villages) Soboundou (6 villages) et le secteur de Kobé (6 villages)

**2.2. Titre : projet sécurité sécurisation alimentaire familiale et communautaire dans le cercle de Niafunké (PSSAFACO)**

## **2.3. Budget**

**Budget Prévu du Projet pour 2011 :** 35,550,000 FCFA

**Dépenses effectuées 2011 :** 35, 550,000 FCFA

## **2.4. Résultats attendus**

Les résultats attendus sont :

1. Au moins 6 tonnes de céréales sont disponibles en permanence dans chaque banque de céréale (20 au total) et au moins 9.302 personnes accèdent aux céréales.
2. Trois cent (300) ménages disposent d'au moins quatre têtes d'animaux bien entretenus dont la production laitière couvre 40% des besoins en lait des enfants.
3. Vingt (20) ha de périmètres maraîchers exploités par 600 ménages dont la production couvre 10% des besoins alimentaires
4. Au moins 80% des enfants de 0 à 5 ans malnutris sont récupérés et 100% des relais nutritionnistes maîtrisent les techniques de suivi nutritionnel.
5. 100 % des associations sont fonctionnelles dont 100% des membres sont formés en alphabétisation et en gestion et poursuivent les activités après Le projet
6. 100% des membres des conseils communaux des trois municipalités sont formés en planification / suivi des actions de sécurité alimentaire et prévention des crises alimentaires.

## **2.5. Les résultats atteints**

L'appréciation de l'état d'exécution général du projet a été rendue possible grâce à l'analyse documentaire, aux entretiens avec l'équipe du projet, aux résultats des questionnaires administrés aux principaux acteurs du projet. Elle concerne tout autant les objectifs globaux du projet que les résultats attendus des différentes activités initiées. Le tableau 5 donne la synthèse de l'état d'exécution du projet.

Objectifs Globaux	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur à atteindre en fin de projet	Valeur au 31 mars 2012	Taux de réalisation	Écart et raison de l'écart.
<b>Objectif global 1 : Amélioration de la sécurisation et la sécurité alimentaire dans 24 villages des communes rurales de Banikane, Koumaïra, Soboundou</b>	Au moins 70% des ménages prennent 3 repas par jour pendant les 12 mois de l'année.	70%	50%	71%	Sur les 120 ménages vulnérables enquêtés, 60 affirment disposer les trois repas par jour les 12 mois de l'année tandis que les 60 autres ménages lient le nombre et la disponibilité de repas à certaines périodes de l'année. 2 repas par jour la période allant de mai à novembre et 3 repas par jour de novembre à avril/mai. Le taux de 71% est satisfaisant car l'échantillon est essentiellement constitué des femmes des ménages vulnérables.
	100% des ménages encadrés font au moins 1 plat enrichi par jour.	100%	100 %	100%	Les 120 femmes des ménages vulnérables enquêtées affirment constater une nette amélioration de la qualité de l'alimentation grâce aux activités du projet. Introduction généralisée de la bouillie enrichie ; adoption des plats riches et équilibrés (légumes, lait, ruz, mil)
	100% des villages encadrés disposent de lieu d'approvisionnement en céréales.	100%	100 %	100%	Les 24 villages encadrés par le projet disposent d'une banque de céréales. Chaque banque a bénéficié d'une dotation initiale de 6 tonnes de mil. Les banques de céréales constituent les principaux lieux d'approvisionnement des ménages en céréales.
	Au moins 80% de la population des communes concernées disposent de céréales en toute saison.	80%	42 %	53%	Toutes les femmes des ménages vulnérables interrogées affirment s'approvisionner en céréales au niveau des banques de céréales villageoises mises en place par PSSAFACO.

					Cependant, 50 femmes sur les 120 enquêtées affirment disposer des céréales en toutes saisons (42%); 30 connaissent des ruptures de stock entre juillet et septembre (25%); 40 entre septembre et novembre (33%).
<b>Objectif Global 2 : Réduction de 20% du taux de malnutrition des enfants de 0 à 59 mois dans 24 villages</b>	Le taux de malnutrition sévère qui est de 20,95% est réduit de 20%.	20%	14,09%	70,45%	L'évaluation n'a pas mené une enquête nutritionnelle pour déterminer le taux de malnutrition. Néanmoins, elle considère comme référence, le taux repris dans le rapport annuel PSSAFACO 2011
	Le taux de malnutrition modérée qui est de 24,61% est réduit de 20%.	20%	18,30%	91,5%	L'évaluation n'a pas mené une enquête nutritionnelle pour déterminer le taux de malnutrition. Néanmoins, elle considère comme référence, le taux repris dans le rapport annuel PSSAFACO 2011
	Le taux de mortalité infantile qui est 4,72% est réduit	4,72 %	1,20%	-	27 cas de décès ont été enregistrés dans les 24 villages d'intervention d'une population totale de 10 250 habitants dont 22% soit 2257 représentent la tranche d'âge de 0 à 5 ans.
	Au moins 90% des enfants malnutris sont récupérés.	90%	96,94%	108%	Sur 294 enfants malnutris suivis par les relais nutritionnistes des 12 villages enquêtés, 285 enfants ont été récupérés, soit un taux de récupération de 96,94%.
	100% des activités du projet sont transférées aux communautés.	100%	100%	100%	Les différents relais interrogés ainsi que les responsables des associations mises en place se disent capables de poursuivre le développement des activités du projet après le désengagement. L'appropriation des activités par les bénéficiaires ne fait l'ombre d'aucun doute.

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur à atteindre en fin d'année	Valeur au 31 mars 2012	Taux de réalisation	Écart et raison de l'écart.
<b>Résultats : 1- Au moins 7 tonnes de céréales sont disponibles en permanence dans chaque banque de céréale (24 au total) et au moins 8932 personnes accèdent aux céréales en toute saison.</b>	168 tonnes de céréales sont en permanence au niveau des villages.	168 T	185 T	110%	La situation de stock au niveau de 12 banques de céréales enquêtées est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 748 sacs de riz</li> <li>- 82 sacs de mil</li> <li>- 1 154 200 FCFA en caisse soit 93 sacs de riz de 100 kg à 12 500 FCFA le sac</li> </ul> Ce qui donne un total de 923 sacs, soit 92 tonnes 300 Kg. Ainsi la disponibilité au niveau de chaque banque de céréales est de 7 tonnes 700 Kg supérieures à la dotation initiale.
	Au moins 8932 personnes dans les villages encadrés disposent de céréales en toute saison.	8932	-	-	Aucun sondage n'a été fait pour déterminer le nombre de personnes disposant de céréales en toute saison. Néanmoins, 42% des femmes des ménages vulnérables enquêtées affirment disposer de céréales en toute saison.
<b>Résultats : 2- 360 ménages disposent d'au moins quatre têtes d'animaux bien entretenus dont la production laitière couvre 40% des besoins en lait des enfants.</b>	1440 têtes d'animaux soit 60 têtes par village sont mis en place.	1 440	1 440	100%	. Les 120 femmes des ménages vulnérables interrogées affirment avoir bénéficiées de prêt cheptel (4 têtes). D'après l'équipe du projet les 360 ménages vulnérables ont tous bénéficiés de ce prêt.
	360 ménages disposent d'au moins quatre têtes d'animaux bien entretenus.	360	360	100%	Les 120 femmes des ménages vulnérables bénéficiaires de prêts cheptels affirment avoir bénéficiées de 280 mises-bas dont 40 cas de décès (14%). L'évolution du cheptel qui est



					passé de 480 têtes (dotation initiale) à 720. Ce qui atteste d'un bon entretien des animaux.
	Au moins 20 000 litres de lait sont produits chaque année pour couvrir 40% des besoins annuels en lait des enfants.	20 000	119 232	596%	Selon les estimations des femmes des ménages vulnérables enquêtées, la production moyenne journalière de lait est estimée à 0,92 litre par ménage dont 0,35 litre donné à chaque enfant de 0 à 59 mois. Ce qui donne une production annuelle estimée à 119 232 litres de lait, largement suffisant pour couvrir les besoins en lait des enfants.
<b>Résultats : 3- Vingt quatre (24) ha de périmètres maraîchers dont la production couvre 10% des besoins alimentaires sont exploités par 720 ménages. 9600 m de haies vives, 19 200 m de brise vent sont mis en place et 240 arbres fruitiers plantés et entretenus</b>	Au moins 5,4 Tonnes de Pomme de terre sont produites par an pour concourir à couvrir 10% des besoins alimentaires.	5,4	11,72 T	217%	Sur une production prévisionnelle de 5,4 tonnes de pomme de terre, 11,72 tonnes ont été réalisées, soit un taux de réalisation de 217%. L'écart se justifie par une prévision pessimiste. Les femmes maraîchères enquêtées estiment à 25 kg la production moyenne de la pomme de terre par exploitante.
	Au moins 5,4 Tonnes d'oignon sont produites par an pour concourir à couvrir 10% des besoins alimentaires.	5,4	29,96 T	554%	Sur une production prévisionnelle de 5,4 tonnes d'oignon, 29,96 tonnes ont été produites, soit un taux de réalisation de 554%. L'écart se justifie par une prévision pessimiste. Les femmes maraîchères enquêtées estiment à 43 kg la production moyenne de l'oignon par exploitante.
	Au moins 1,3 Tonnes de tomate sont produites par an pour concourir à couvrir 10% des besoins alimentaires.	1,3	12,67	974%	12,67 tonnes de tomates ont été produites sur une prévision de 1,3 tonne, soit un taux d'exécution de 974%. La raison évoquée ci-haut s'applique également ici. Les femmes maraîchères enquêtées évaluent à 20 kg la production moyenne de tomate réalisée par chacune

					d'elle.
	Au moins 1,3 Tonnes de salade sont produites par an pour concourir à couvrir 10% des besoins alimentaires.	1,3	-	-	La production de laitue a été estimée en nombre de pieds soit 21310 pieds.
	24 ha périmètres maraîchers sont identifiés et aménagés	24	24	100%	Les 24 les périmètres maraîchers sont effectivement aménagés.
	Les périmètres maraîchers ont été dotés en semences de 4 spéculations.	4	4	100%	Tous les villages ont été dotés en semences maraîchères pour les 4 spéculations : Tomates ; échalote ; pomme de terre et laitue.
	720 femmes maraîchères sont identifiées.	720	720	100%	Les 120 femmes des ménages vulnérables sont toutes exploitantes des jardins maraîchers. Au niveau de chaque jardin aménagé, un minimum de 30 femmes pratiquent le maraîchage.
<b>Résultats : 4- Les techniques de suivi nutritionnel.</b>	Au moins 90% des enfants malnutris sont récupérés.	90%	98,97%	110%	Sur 294 enfants malnutris suivis par les relais de 12 villages enquêtés, 291 ont été récupérés, soit un taux de récupération de 98,97%.
	100% des relais nutritionnistes maîtrisent les techniques de suivi nutritionnel.	100%	100%	100%	Les 24 relais nutritionnistes des 12 villages enquêtés connaissent les symptômes d'un enfant malnutri et ce qu'il faut faire pour le récupérer. Elles sont capables de prendre et d'interpréter les mesures anthropométriques. Elles maîtrisent également les démonstrations culinaires et les techniques de mobilisation sociale.

<b>Résultats : 5- Les capacités de gestion des communautés sont renforcées.</b>	100% des associations sont officiellement reconnues. (disponibilité de statuts et règlement intérieur, existence de récépissé)	100%	100%	100%	Toutes les associations des villages encadrés bénéficient de la reconnaissance officielle de l'autorité compétente. Elles disposent des récépissés, des statuts et de règlements intérieurs
	100% des associations sont fonctionnelles (tenue régulière des réunions avec PV), tenue régulière des outils de gestion, respect des textes réglementaires).	100%	90%	90%	La fonctionnalité des associations mises en place ne fait l'ombre d'aucun. La tenue régulière de réunions statutaires sanctionnées par des procès verbaux, la tenue plus ou moins correcte des documents de gestion attestent de cette fonctionnalité. Néanmoins, les faiblesses s'observent au niveau de la non maîtrise du processus d'élaboration des états financiers (comptes d'exploitation et bilan).
	100% des membres des comités de gestion sont formés en alphabétisation et en gestion.	100%	100%	100%	Tous les responsables des instances de gestion ont été formés en alphabétisation et en gestion
	100% des membres des Comités de Gestion appliquent les connaissances acquises.	100%	90%	90%	Les outils de gestion sont tenus de façon plus ou moins régulière.
<b>Résultats : 6- Un cadre de concertation est mis en place au niveau de chaque commune et les expériences sont médiatisées</b>	Au moins 3 cadres de concertation sont mis en place.	3	3	100%	Les cadres de concertation ont été effectivement mis en place au niveau de trois (03) communes d'intervention. En sont membres : les élus communaux, les représentants de l'administration, les responsables des services socio-sanitaires et les bénéficiaires du projet.
	Au moins 2 sujets de natures différentes sont discutés au niveau des cadres.	2	2	100%	La présentation de l'état d'exécution du PSSAFACO 2 et la problématique de suivi des activités après le désengagement sont des sujets débattus

					par les cadres de concertation.
Au moins 2 types d'émissions sont réalisés.	2	2	100%		Les débats ont été organisés sur l'état civil et l'importance des Produits maraichers dans la nutrition

**2.6. Ecartis voir tableau**

**2.7. Partenaire son apport au projet :** l'apport de ICCO\_a été surtout financier avec des actions de suivi, supervision et d'évaluation

**2.8. Bénéficiaires :** 360 familles (enfants et femmes chefs de famille) de 24 villages

**2.9 Durée du projet : 2010-2012**

## **2.1 Localisation :**

**Région de: Tombouctou, Mopti, Ségou et Kayes dans 7 cercles et 18 communes de Tombouctou et Mopti :** Léré et Dianké (cercle de Niafunké), Tindirma et Haibongo (cercle de Diré) N'dodjiga et Dirma (cercle de Youwarou)

**Région de Kayes :** Bankassi, Guidimakan Kérikafo, Khaloum, Kémenetambo, Gory Gopela, Gouméra (cercle de Kayes, Région de Kayes)

**Région de Ségou :** Bènèna, Sanikuy (cercle de Tominian), Yangasso, Kémeni (cercle de Bla), N'Gara, Cinzana (cercle de Ségou)

## **2.2 Titre : Projet pour une Gouvernance Partagée de la Sécurité Alimentaire (PGPSA)**

**Budget Prévu du Projet pour 2011 : 51,456,759 FCFA**

**Dépenses effectuées 2011: 51,452,515 FCFA**

### **Résultats attendus**

#### **A court terme**

- Au moins trente six (36) thèmes de lobby plaidoyer sont identifiés dans le domaine de la sécurité alimentaire, insérés dans les programmes de développement économique, social, culturel, mis en œuvre et suivis.
- 2. Dix huit (18) plateformes communales de sécurité alimentaire soit environ 360 personnes connaissent et appliquent les techniques (élaboration et mise en œuvre des plans de campagne) de lobby/plaidoyer.
- 3. Au moins neuf (09) visites d'échanges sont organisées entre anciennes et nouvelles plateformes afin de renforcer la capacité de réplification du projet par les nouvelles plateformes communales de sécurité alimentaire.
- 4. Une fois par an chaque commune procède à la présentation de son plan et bilan annuel en matière de sécurité alimentaire afin d'en assurer une bonne gouvernance.
- 5. La démarche du projet est utilisée par d'autres acteurs au niveau national, régional, local et communal à travers les activités de dissémination et de capitalisation.

#### **A moyen terme**

L'effet du projet est d'augmenter d'au moins 10% les investissements dans le domaine de la sécurité alimentaire en vue d'améliorer la situation alimentaire au niveau communal.

#### **A long terme**

L'impact souhaité est la résolution durable des problèmes de sécurité alimentaire dans les localités concernées par le programme.

### **Liste des réalisations**

## **LE RESULTATS D'EXECUTION DES ACTIVITES**

## **TABLEAU NARRATIF DE REALISATION DES ACTIVITES**

Activités prévues	Etat de réalisation des activités	Appréciation des résultats
1. Atelier d'orientation	Après le recrutement et avant leur installation sur le terrain, les agents ont suivi un atelier d'orientation qui, leur a permis: <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'être en mesure d'expliquer les objectifs du projet et de connaître leur rôle,</li> <li>- d'acquérir des notions de base sur les concepts de lobby/plaidoyer, et d'être en mesure de traduire et d'utiliser ces concepts pendant les études au niveau des communes,</li> <li>- d'être outiller pour la réalisation des études sur le terrain de pouvoir utiliser différentes méthodes de recherche pour les études dans les communes.</li> </ul>	Les agents du projet maîtrisent parfaitement les notions et techniques d'animation et de plaidoyer lobbying.
2. Elaboration du guide d'animation	Tout au long du projet un guide de l'animateur PGPSA comprenant les thèmes d'animation et les activités a été élaboré par la coordination et mis à la disposition des animateurs.	Ce guide sert non seulement comme outil d'animation thématique, mais également comme outil de rapportage.
3. Réalisation des études sur la sécurité alimentaire	Les animateurs ainsi dotés de connaissances en lobbying et formés sur des outils de collecte de données conçus par la coordination ont été déployés sur le terrain pour réaliser les enquêtes sur la situation de la sécurité alimentaire dans les communes. Au cours de ces études la coordination s'est rendue sur le terrain pour apporter aux animateurs un appui dans la collecte et l'analyse des données.	<b>L'étude situationnelle sur la sécurité alimentaire</b> a ainsi permis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'établir la situation référentielle de la sécurité alimentaire dans les 18 communes ;</li> <li>- d'identifier les membres potentiels des plates formes,</li> <li>- d'identifier les thèmes possibles de lobbying.</li> </ul>
4. Mise en place et formation des plate-formes en lobby/plaidoyer et formulation des thèmes	La restitution des résultats de l'étude situationnelle de la sécurité alimentaire a été faite aux acteurs directement concernés (communautés, conseils communaux, plates formes, services techniques, organisations de la société civile, partenaires au développement) et évoluant dans les communes respectives. Cette restitution a été assurée par les animateurs sur le terrain sous la supervision des organisations géographiquement responsables et a permis de: valider les résultats des études et formuler et adopter les thèmes de lobby identifiés dans les communes.	Dans chaque commune, deux problèmes prioritaires ont été retenus autour desquels deux thèmes ont été également formulés. Ces thèmes ont trait aux questions de gestion des infrastructures de sécurité alimentaire, de réalisation de points d'eau potable, de transformation agro-alimentaire, de création et de fonctionnement de marchés hebdomadaires d'échanges, de décentralisation des banques de céréales communales, de création de magasins de stockage d'aliments bétail, de micro-barrage de retenue d'eau, etc. Dix huit (18) plates – formes composées en moyenne de 20 membres ont été mises en place dans les communes (une plate-

		<p>forme par commune).  Les plateformes sont composées de catégories suivantes d'acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des élus communaux</li> <li>- des représentants des différents groupes socioprofessionnels</li> <li>- des services techniques du développement rural (le service de l'agriculture, service de contrôle et de la réglementation, service de la conservation de la nature, etc.)</li> <li>- des services administratifs et techniques déconcentrés</li> <li>- des Partenaires au développement présents dans la commune</li> <li>- des opérateurs économiques</li> <li>- des associations des femmes et des jeunes.</li> </ul> <p>Les plateformes sont animées par les animateurs du PGPSA qui s'appuieront sur les responsables des ONG opérateurs dans les zones, en créant une synergie avec les animateurs des autres programmes et projets en place.  Elles se réunissent régulièrement et ont défini chacune ses moyens et formes de contact avec le conseil communal.</p>
<p>5. Plaidoyer pour l'insertion des thèmes dans les PDSEC</p>	<p>Sur le terrain, les animateurs ont travaillé avec les plateformes (surtout les membres des bureaux) pour <b>élaborer les plans d'action de lobby/plaidoyer</b> dont la finalité est d'amener les conseils communaux à insérer les thèmes dans le PDSEC et à affecter les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.</p>	<p>En fonction des reformulations intervenues au niveau des thèmes, les plans d'action ainsi élaborés ont été revus avec l'appui de la coordination nationale PGPSA.  Dans toutes les communes, les thèmes de plaidoyer ont été insérés dans les PDSEC et ont tous connu un début de réalisation (voir tableau ci-dessous).</p>
<p>6. Visites d'échanges inter plateformes et intra régionale sur les stratégies de mise en œuvre des thèmes</p>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre continu du Projet pour une Gouvernance Partagée de la Sécurité Alimentaire (PGPSA) une visite d'échanges entre les six plates-formes du cercle de Kayes s'est déroulée dans la période du 28 mars au 05 avril 2011.  Cette visite d'échanges des plate-forme a regroupé les responsables régionaux de l'AMPPF, les animateurs du PGPSA (programme pour une gouvernance partagée de la sécurité alimentaire) et les délégués des six (06) plateformes communales</p>	<p>Les points suivants ont été traités au cours des échanges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus de mise en place d'une plateforme et le choix thèmes de plaidoyer/lobby :</li> <li>- Fonctionnement de la plateforme</li> <li>- Gestion du processus de plaidoyer/lobby</li> <li>- Collaboration avec les décideurs</li> </ul> <p>Elles ont permis à toutes les plateformes d'adopter un mode de fonctionnement associatif basé sur de rencontres régulières et une</p>



	<p>de sécurité alimentaire ( Kouloun ,Bangassy ,Gory Gopela, Goumera, Kemené Tambo, Guidimakan Kery Kafo).</p> <p>Dans les communes de Ségou, les voyages d'échange se sont déroulés du mois d'août à octobre 2011 et elle ont été animés par deux membres de la plateforme de Tominian à la personne du secrétaire administratif pour les communes de (Benena, Yasso, Yangasso et Kéméni) et du secrétaire aux relations extérieures pour les communes (N'Gara et Cinzana). Partout les visiteurs ont parlé de leurs succès et des difficultés qu'ils ont rencontrés.</p>	<p>bonne gestion des fonds de fonctionnement reçus. Les différentes rencontres se sont effectuées dans de parfaites ambiances. Les nouvelles plateformes ont partout affirmées leur satisfaction par rapport à la qualité des informations fournies. Elles ont aussi sollicité la pérennisation par le projet des initiatives du genre qu'elles qualifiées de champs écoles.</p>
7. Formation des animateurs en vie associative	<p>A la fin de l'année 2010 qui a enregistré la réalisation des études communales de sécurité alimentaire suivie de la mise en place des plates- formes et le lancement du processus multi acteurs dans les communes cibles, l'année 2011 a commencé par une session de formation des Animateurs du projet sur la vie associative. Cette session de formation avait pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>ü Renforcer les capacités des agents de l'équipe PGPSA sur la vie associative</li> <li>ü Elaborer /améliorer des outils de gestion des investissements communaux de sécurité alimentaire</li> <li>ü Finaliser le rapport d'études communales sur la SA ;</li> <li>ü Finaliser les thèmes de lobby/plaidoyer et leurs plans d'action de mise en œuvre</li> <li>ü Finaliser les plans communaux de sécurité alimentaire (2011)</li> </ul>	<p>Elle a permis aux 09 Animateurs du projet de mieux comprendre les différentes formes d'Associations, leur composition, leurs modes de fonctionnement et de se familiariser avec les indicateurs de bonne gouvernance et avec les différents types d'outils de gestion utilisables par les comités de gestion des investissements en matière de sécurité alimentaire.</p>
8. Formation des plateformes en vie associative	<p>Une session de formation des membres des plates formes communales en vie associative a été organisée au niveau de toutes les communes cibles du projet courant Février et Mars 2011. Cette activité a eu lieu sous l'appui et la supervision du Chargé de Suivi évaluation et renforcement des capacités du PGPSA et a touché tous les membres de la plate forme, les conseillers communaux points focaux, les membres du bureau communal, quelques comités de gestion et chefs de villages du chef lieu de la commune.</p>	<p>La formation a permis aux 360 membres des plateformes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les différentes formes d'association, leur organisation et leur fonctionnement</li> <li>- Connaître les rôles et responsabilités des membres du Comité de Gestion (organe d'exécution) des plates formes communales</li> <li>- Renforcer les capacités des membres de la plate forme sur la vie associative</li> <li>- Echanger avec les responsables des plateformes dans le</li> </ul>

		<p>choix et la mise en place des outils de gestion appropriés pour les investissements en SA dans la commune,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanger avec les autorités communales sur l'évolution du projet dans la commune</li> <li>- Améliorer les outils de gestion existant des investissements communaux de sécurité alimentaire (banques de céréales communales, adductions d'eau ....)</li> <li>- Suivre les plans de lobby /plaidoyer</li> </ul>
9. Suivi de la mise en œuvre des thèmes	<p>La Coordination Nationale du PGPSA a organisé des missions dans les régions de Kayes, de Ségou et Nianfunké pour suivre et apprécier la mise en œuvre des thèmes de plaidoyer/lobbying et appuyer techniquement et méthodologiquement les animateurs du PGPSA dans la mise en place et la tenue correcte des outils de gestion au niveau des comités de gestion des ISA afin d'améliorer leur système de gouvernance.</p>	<p>Ces missions ont permis à l'ensemble des acteurs du processus multi acteurs (équipe du projet, membres des plates formes et élus communaux) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre et apprécier l'état de mise en œuvre des plans de lobby /plaidoyer en SA</li> <li>- Apprécier l'état de collaboration entre les plates formes et les autorités communales</li> <li>- Prendre conscience de la nécessité de mettre en place les comités de gestion pour les infrastructures où ils n'existent pas encore et ou de redynamiser ceux qui ne fonctionnent pas bien.</li> <li>- Mettre en place des outils de gestion appropriés au niveau des Comités de Gestion pour une meilleure gestion des investissements en SA,</li> </ul>
10. Appui au processus multi acteurs	<p>La mise en place d'une dynamique de gouvernance partagée de la sécurité alimentaire auprès des commune, à travers un processus multi-acteurs se traduisant par l'implication de l'ensemble des acteurs communaux dans la définition, la planification et le suivi de la mise en œuvre des actions en matière de sécurité alimentaire et en fonction des besoins réels exprimés par les communautés. C'est ainsi que chaque commune a élaboré un plan annuel de sécurité alimentaire avec la participation de l'ensemble des acteurs communaux et au besoin, a mis en place une commission de travail ou un point focal de sécurité alimentaire qui sera l'interlocuteur désigné du conseil</p>	<p><i>Ces ateliers communaux de restitution publique sur les réalisations faites en matière de sécurité alimentaire ont été réalisés sous l'appui et la supervision de la coordination nationale du projet courant Octobre – Novembre et Décembre 2011.</i></p> <p><i>Ces présentations publiques des bilans de réalisations communales en matière de sécurité alimentaire ont permis aux acteurs de :</i></p> <p>§ S'imprégner des données (situation de sécurité alimentaire communale) disponibles sur la réalisation des plans communaux de SA et sur la gestion des Investissements de</p>

	<p>communal pour toutes les questions de sécurité alimentaire. Ce processus multi acteurs mis en route avec un plan annuel 2011 de sécurité alimentaire dans chaque commune servant de ligne de conduite est animé, dynamisé et renforcé pour assurer une bonne gouvernance dans la gestion durable de la sécurité alimentaire dans les communes cibles du projet</p> <p><i>C'est ainsi que la coordination nationale du projet a décidé que l'animation, la dynamisation et le renforcement du processus multi acteurs SA se fasse à travers la préparation et la restitution publique des bilans communaux en matière de SA en fora communaux. Les acteurs ci-après ont pris part au forum de restitution dans toutes les communes cibles : Chefs de villages ou leur Représentant, représentantes des femmes, des jeunes, des Services Techniques SA, les Conseillers communaux, les membres de la Plate forme communale de SA, le représentant de l'administration dans la commune, les représentants des projets/programmes intervenant dans la commune, les représentants des Comités de Gestion/ISA</i></p>	<p>sécurité alimentaire (banques de céréales, adductions d'eau, forages, barrages, marchés hebdomadaires, périmètres maraîchers....) ;</p> <p>§ Apprécier le niveau de réalisation des thèmes de plaidoyer/lobbying ;</p> <p>§ Connaître l'état de collaboration entre les acteurs du processus multi acteurs ;</p> <p>§ Dégager les perspectives en matière de sécurité alimentaire de façon participative et consensuelle ;</p> <p>§ S'engager davantage pour une amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire dans les communes cibles ;</p> <p>§ Se faire confiance mutuellement.</p>
11. Ateliers locaux de diffusion de l'expérience	Cette activité n'a pu être réalisée, faute de moyens (coupure budgétaire)	Ces activités peuvent constituer l'ossature d'une phase future du projet
12. Atelier national de diffusion de l'expérience	Cette activité n'a pu être réalisée, faute de moyens (coupure budgétaire)	Ces activités peuvent constituer l'ossature d'une phase future du projet

**N.B. On constate que les activités ont été réalisées avec satisfaction dans l'ensemble, en dehors de celles prévues pour la capitalisation, la diffusion et la dissémination aux niveaux local, régional et national.**

**TABLEAU D'APPRECIATION DU NIVEAU DE REALISATION DES THEMES DE PLAIDOYER**

ZONES	COMMUNES	THEMES	NIVEAU DE REALISATION
KAYES	<b>Kémeni</b> <b>Tambo</b>	· Améliorer la gouvernance dans la gestion de la banque communale de céréales, de l'adduction d'eau de Dramané, des forages de Ambidédi-	Toutes ces infrastructures ont été dotées de comités et d'outils de gestion et elles fonctionnent normalement

	<p>Poste, Ambidédi-Sima, Tambocané, Diagandapé et Moussala d'ici 2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Réalisation et fonctionnement de deux marchés hebdomadaires d'échanges à Dramané et Ambidédi Poste, par le conseil communal d'ici 2015.</li> </ul>	<p>Le marché hebdomadaire d'échanges à Ambidédi Poste est créé par le conseil communal. Le site est prévu dans le nouveau morcellement. Il y a eu un recensement des personnes qui veulent une place dans le marché. La Plate forme est entrain de faire pression pour que la mairie aménage rapidement tout le marché qui constitue une grande opportunité économique pour la commune.</p>
<b>Guidimakan Kérikafo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place et assurer l'approvisionnement, à partir de la banque de céréales communale, une banque secondaire de céréales à Sansangué d'ici 2015.</li> </ul>	<p>Suite aux négociations entre la Plate forme et la mairie la banque secondaire de céréales de Sansangué a été créée. Elle sera dotée de fonds pour la mise en place du stock de départ au moment des récoltes.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer la gouvernance dans la gestion de la banque communale de céréales, des forages de Gagni, Gagoura RD, Gousséla, Ambidédi RD, par le conseil communal d'ici 2015</li> </ul>	<p>Toutes ces infrastructures ont été dotées de comités et d'outils de gestion et elles fonctionnent normalement</p>
<b>Gory Gopéla</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer la gouvernance dans la gestion de la banque communale de céréales, l'adduction d'eau de Gory-Gopéla, des forages à Koumaréfara, Bougoutintin et parc de vaccination de Gory-Gopéla par le conseil communal d'ici 2015,.</li> </ul>	<p>L'adduction d'eau du chef lieu de la commune (Gory Gopela ) est très bien gérée. Il y a plus 10 000 000 F cfa dans la caisse du Comité de gestion. La pompe de Mogoyafara est aussi bien gérée ; un seau d'eau est vendu à 5 F</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Réalisation d'un puits à grand diamètre à Dag-Dag, par le conseil communal d'ici 2015.</li> </ul>	<p>Le puits à Grand diamètre de Dag Dag a été réalisé par la Mairie.</p>
<b>Goumera</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer la gouvernance dans la gestion de la banque communale de céréales, par le conseil communal d'ici 2015</li> </ul>	<p>La banque de céréales a été dotée de comité et d'outils de gestion et elle fonctionne normalement</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Création et fonctionnement d'un marché hebdomadaire à Gouméra, par le conseil communal de d'ici 2015.</li> </ul>	<p>Le Marché hebdomadaire est créé et aménagé par la mairie. C'est sa fréquentation qui pose problème d'abord. La plate forme envisage entreprendre des activités de sensibilisation pour amener les femmes et les hommes à occuper les places et y vendre.</p>

SEGOU	<b>Khouloum</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gouvernance dans la gestion de la banque communale de céréales et du forage de Khouloum, par le conseil communal, d'ici 2015.</li> </ul>	La banque de céréales a été dotée de comité et d'outils de gestion et elle fonctionne normalement
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place et assurer l'approvisionnement, à partir de la banque de céréales communale, de trois banques de céréales secondaires dans les villages de Loupourou, Saboucéding et Gabou, par le conseil communal, d'ici 2015.</li> </ul>	Le Maire a créé une banque secondaire de céréales dans les villages de Loupourou, Saboucéding et de Gabou qui seront dotés de fonds au moment des récoltes pour mettre en place des stocks de céréales.
	<b>Bangassi Nango</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gouvernance dans la gestion de la banque communale de céréales et des forages de Bangassi Gopéla et Djiguidjan, par le conseil communal, d'ici 2015.</li> </ul>	La banque de céréales a été dotée de comité et d'outils de gestion et elle fonctionne normalement
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Création et fonctionnement d'un centre de transformation des produits locaux à Bangassi Nango, par le conseil communal, d'ici 2015</li> </ul>	Concernant Création et fonctionnement d'un centre de transformation des produits locaux à Bangassi Nango, il a été inséré dans le PDESC et attend d'être mis en œuvre.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de quatre forages dans les villages de Diguidjan, Assessane hameau, Ponguel et Madnel, par le conseil communal d'ici 2015.</li> </ul>	La réalisation d'un forage dans les quatre villages de Diguidjan, Assessane hameau, Ponguel et Madnel se fera dans le cadre de l'intercommunalité entre communes de Guidimakan sur financement d'un programme de l'état.
	<b>N'Gara</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gouvernance dans la gestion de la banque communale de céréales, du forage de N'Gara, des pompes de Boundou Wèrè et N'Gama Wèrè et Nango, par le conseil communal, d'ici 2015.</li> </ul>	Toutes ces infrastructures ont été dotées de comités et d'outils de gestion et elles fonctionnent normalement
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de deux forages dans des villages N'gara et Boundo Wèrè, par le conseil communal de janvier 2011 à décembre 2012, par le conseil communal d'ici 2015.</li> </ul>		Les thèmes spécifiques portant sur la réalisation de forage dans des villages N'gara et Boundo Wèrè sont intégrés dans le PDSEC et les démarches sont en cours au niveau des autorités communales pour la recherche de financement afin de réaliser ces forages. Les travaux de forage de Boundo Wèrè ont d'ailleurs commencé	
<b>Cinzana</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gouvernance dans la gestion de la banque communale de céréales, de 11 forages de 11 villages de N'Gara, de quatre puits à grand diamètre dans quatre villages, par le conseil</li> </ul>	Toutes ces infrastructures ont été dotées de comités et d'outils de gestion et elles fonctionnent normalement	

	communal, d'ici 2015.	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place et assurer l'approvisionnement, à partir de la banque communale de céréales, deux banques secondaires de céréales dans les villages de N'Gakoro et de Zambougou II, d'ici 2015.</li> </ul>	Les thèmes de plaidoyer/lobbying sont intégrés dans le PDESC de la commune. Les deux banques secondaires de céréales ont été créées. Par ailleurs, les autorités communales ont prévu dans le PDESC le renforcement de tous les périmètres maraîchers de la commune pour améliorer la sécurité alimentaire dans la commune. Les démarches sont entreprises par les autorités communales au niveau des partenaires intervenant dans la commune pour le financement de ces actions prévues dans le PDESC au profit de la sécurité alimentaire
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser deux forages dans le village de Cinzana, par le conseil communal, d'ici Décembre 2015 ;</li> </ul>	Les deux forages ont été réalisés dans le village de Cinzana
<b>Kéméni</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gouvernance dans la gestion des banques de céréales communale, de l'adduction d'eau de Kéméni et de la pompe de Kapolosso, par le conseil communal, d'ici 2015.</li> </ul>	Toutes ces infrastructures ont été dotées de comités et d'outils de gestion et elles fonctionnent normalement
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place et assurer le fonctionnement d'une unité de transformation agro-alimentaires dans le village de Kéméni, d'ici 2015 ;</li> </ul>	Par rapport à la réalisation des thèmes spécifiques de plaidoyer dans la commune de Kéméni un centre de transformation de beurre de karité est créé à Kéméni et à Kaniwala avec l'appui du Programme d'Appui aux Communautés Rurales (PACR).
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place et assurer l'approvisionnement, à partir de la banque communale de céréales, d'une banque secondaire dans le village de Kokosso , d'ici 2015.</li> </ul>	Il existe une banque de céréale secondaire à Markala qui est très bien gérée par son comité de gestion, le magasin est plein de stock de céréales. Les démarches sont entreprises auprès du Conseil de cercle de Bla et des partenaires financiers par les autorités communales et les responsables de la plate forme pour mettre en place et approvisionner la banque secondaire de céréales de Kolosso.
<b>Yangasso</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gouvernance dans la gestion des banques de céréales communale et du marché hebdomadaire de Yangasso, par le conseil communal, d'ici 2015.</li> </ul>	La gouvernance est nettement améliorée dans la gestion des banques de céréales communale et du marché hebdomadaire de Yangasso par le conseil communal (instauration de système de gestion déléguée du Marché, de l'adduction d'eau et des pompes et mise en place des

		outils de gestion au niveau des banques de céréales).
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place et assurer le fonctionnement d'une unité de transformation agro-alimentaire dans le village de Yangasso, d'ici 2015.</li> </ul>	L'unité de transformation agro-alimentaire dans le village de Yangasso est réalisée : Centre féminin de transformation du lait à Yangasso.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place et assurer l'approvisionnement, à partir de la banque communale de céréales, de 02 banques secondaires dans les villages de Yangasso et de N'Golosso Peul et améliorer la gestion communale des banques de céréales.</li> </ul>	Les démarches sont en cours au niveau des partenaires financiers et des autorités supérieures pour leur réalisation des 02 banques secondaires dans les villages de Bougoura et de N'Golosso Peul.
<b>Bènèna</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer la gouvernance dans la gestion des banques de céréales communale et trois banques secondaires de Kancorokuy, Malamisso et Souneni, par le conseil communal, d'ici 2015.</li> </ul>	Toutes ces infrastructures ont été dotées de comités et d'outils de gestion et elles fonctionnent normalement
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Réalisation d'un micro barrage de retenue d'eau dans le village de Bènèna, par le conseil communal d'ici 2015.</li> </ul>	La réalisation d'un micro barrage de retenue d'eau dans le village de Bènèna a commencé : les pierres sont déposées, les populations de Benena ont payé leurs cotisations qui doivent servir de quote-part pour le village. Cependant, la construction du barrage est décalé à l'après l'hivernage par consensus.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Construction d'un centre de transformation de produits alimentaires dans le village de Bènèna, par le conseil communal d'ici 2015.</li> </ul>	Les démarches sont en cours au niveau des autorités communales pour la recherche de financement afin de réaliser un centre de transformation de produits alimentaires dans le village de Bènèna.
<b>Yasso</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer la gouvernance dans la gestion de la banque de céréales communale et deux banques secondaires de Dami et Bayasso, par le conseil communal, d'ici 2015.</li> </ul>	Toutes ces infrastructures ont été dotées de comités et d'outils de gestion et elles fonctionnent normalement
	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Construction d'un centre de transformation de produits alimentaires à Bènèna, par le conseil communal d'ici 2015.</li> </ul>	La Construction d'un centre de transformation de produits alimentaires à Yasso (thème spécifique de plaidoyer) est intégrée dans le PDESC. Les démarches sont en cours auprès des partenaires financiers pour le financement de la construction de ce centre de transformation de produits alimentaires.

**N.B.** Il s'agit ici des communes de Kayes et Ségou. Quant aux communes de Tombouctou/Mopti, les thèmes ont été insérés dans les PDSEC, mais ils n'ont pu être réalisés, faute de moyens financiers.

## **ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROGRAMME (BIEN FONDE)**

Le PGPSA est bien conforme à la politique nationale de sécurité alimentaire. En effet, la politique gouvernementale prévoit la mise en place de Comités communaux de sécurité alimentaire dans toutes les communes du Mali (s'ils ont été mis en place sur papier, ces comités n'ont jamais véritablement fonctionné). Ainsi, les plateformes mises en place dans le cadre du présent projet comme dans les phases antérieures, sont une forme d'organisation de la société civile communale. Les rôles joués par ces plateformes en termes d'influence et de stimulation des investissements en matière de sécurité alimentaire sont conformes à toutes les dispositions institutionnelles prévues par les textes en prévision du fonctionnement des comités communaux de sécurité alimentaire. Initialement la question de la sécurité alimentaire, même si elle était une priorité des communes, n'était pas une question spécifique et primordiale, très peu d'investissements étant prévus dans les PDSEC et même s'ils étaient prévus, très peu d'importance leurs étant accordée dans la réalisation. Le mérite du PGPSA a été d'aider les Conseils communaux à mieux se focaliser sur les investissements en matière de SA et à opérationnaliser la politique.

Aussi, le projet s'est attelé à améliorer le fonctionnement des banques de céréales communales mises en place par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (structure gouvernementale de coordination et de gestion de la sécurité alimentaire au Mali), par le renforcement des capacités des comités de gestion et en les démultipliant pour constituer des banques secondaires de sécurité alimentaire dans les villages.

Pour ce faire, des thèmes de plaidoyer ont été identifiés, partagés avec tous les acteurs et ils ont tous été insérés dans les PDSEC, d'autant plus qu'ils constituaient déjà des besoins ressentis, mais pour lesquelles les communes ne savaient comment aborder, faute de capacités de négociation et de plaidoyer.

Le projet a alors permis de dynamiser les communes en mobilisant tous les acteurs autour d'éléments consensuels du PDSEC en matière de SA. Les plateformes ont aussi participé à l'élaboration des PDSEC des communes et aux sessions des conseils communaux dans certaines communes.

Même si l'objectif du projet est l'augmentation des investissements en matière de SA, il faut reconnaître que le véritable mérite a été de constater que les investissements déjà existant étaient mal gérés et peu rentables. Le renforcement de la gouvernance dans la gestion de ces investissements par la mise en place de comités de gestion et la fourniture d'outils de gestion, ont permis d'améliorer l'état de SA dans toutes les communes par :

- L'augmentation des stocks dans les banques de céréales ;
- La création de nouvelles banques de céréales ;
- La création et l'entretien des points d'eau potable ;
- L'organisation des producteurs autour d'unités de transformation des produits agricoles locaux.

## **ANALYSE DE L'EFFICACITE DU PROJET**

### **1. De l'état de mise en œuvre des activités prévues et des résultats**



Au vu du tableau d'analyse des activités, on peut aisément constater que les activités du projet ont été réalisées en quantité à environ 90% et en qualité avec très grande satisfaction. Seulement, avec la restriction budgétaire, la durée du projet a été raccourcie de 6 mois et les communes de Tombouctou/Mopti ont dû être abandonnées. Les seules activités qui n'ont pas connu de niveau de réalisation satisfaisant sont les activités de capitalisation, de diffusion et de dissémination. Ces activités étaient prévues dans la dernière phase du projet. Donc, ni le temps, ni les moyens financiers n'ont permis de réaliser avec satisfaction ces activités qui sont cependant d'une très grande importance, compte tenu de la valeur des expériences développées au niveau de certaines communes.

Le mécanisme démocratique développé par le projet au sein des communes est l'un des effets escomptés du PGPSA qui s'investit à ce que les communes aient en leur sein, un système de gestion saine, transparente et participative. C'est ainsi que toutes ces communes disposent de mécanisme de présentation/restitution publique du compte administratif de l'ordonnateur (Maire).

Pendant cette session publique à laquelle participent l'ensemble des acteurs de développement de la commune, le Maire présente le rapport bilan annuel de la commune et les contribuables l'interpellent et font des observations, commentaires et posent des questions de compréhension sur les aspects qui leurs paraissent confus, incorrects ou insatisfaisants vis-à-vis des textes de gestion de la commune. Ce mécanisme démocratique a permis aux citoyens de se sentir concernés et responsables du développement de la commune et de donner leurs avis sur les grands dossiers.

## **2. De l'existence, fonctionnement et degré d'autonomie des plateformes**

Dans toutes les communes, les plateformes ont été mises en place et sont fonctionnelles. Les plateformes, au lieu de se le distribuer comme on pouvait s'y attendre le fonds d'appui fournit par le projet, l'ont utilisé comme fonds social qu'ils se prêtent entre eux, moyennant un taux variable d'une commune à une autre. Donc, par soucis d'autonomisation, toutes les plateformes entendent continuer à fonctionner ainsi, même après l'arrêt du projet et à continuer leurs rencontres périodiques et les cotisations déjà instituées. On constate le développement d'une réelle vie associative entre les membres des plateformes.

## **3. Des capacités d'influence des décisions locales et communales par les plateformes**

Les plateformes ont eu à influencer les décisions des communes en participant à l'élaboration des PDSEC et aux sessions, mais surtout l'organisation des présentations des bilans qui a permis d'apprécier les activités des communes, identifier les cas de réussite et les insuffisances et faire des recommandations.

Dans toutes les communes, les recommandations issues des ces présentations de bilans ont constitué les lignes directrices du fonctionnement des communes et amélioré la gouvernance sous l'influence des plateformes.

Par exemple, les mécanismes démocratiques sous formes de présentation des bilans spécifiquement des questions de sécurité alimentaire ont permis aux citoyens de se sentir concernés et responsables du développement de la commune et de donner leurs avis sur les grands dossiers en matière de sécurité alimentaire. **Ainsi le projet a contribué à**

## **L'amélioration de la connaissance des citoyens de leur droit à une alimentation de quantité et de qualité et son exigibilité.**

C'est ainsi que pour répondre aux préoccupations des populations, plusieurs recommandations ont été faites par les fora communaux de restitution des bilans de sécurité alimentaire :

- La réparation de toutes les pompes en panne avec la contribution des communes et des communautés ;
- La mise en place obligatoire des Comités de Gestion de forages/Pompes par les autorités communales ;
- La restitution périodique de la gestion des Comités de Gestion des ISA au niveau village et à la sous commission communale SA ;
- La concertation entre les autorités communales et les autorités villageoises pour la mise à disposition de terres pour les activités de maraîchage dans les villages ;
- L'augmentation du nombre de forages dans les villages à besoin ;
- Sanction des mauvais payeurs de cotisation eau (interdiction de tous les bienfaits du village, paiement d'amende de 5 000 F à la mairie, interdire de prendre l'eau de pompe) ;
- L'autorisation de certaines mairies par le forum à recouvrer les céréales non remboursées par tous les moyens ;
- L'augmentation des stocks de banques de céréales (commune, Etat, P. Financiers)
- La création des champs collectifs dans les villages ;
- La réalisation de micro barrages agricoles pour développer le maraîchage ;
- La programmation de la mise en état des anciens périmètres maraîchers dans les budgets communaux de 2013 ;
- La formation des membres des comités de gestion des ISA ;
- L'application stricte du règlement des marchés hebdomadaires afin que le recouvrement des loyers se fasse normalement ;
- L'institutionnalisation du forum de restitution du bilan en matière de sécurité alimentaire;

**N.B.** La plupart des ces recommandations sont devenues comme des décisions et elles constituent les lignes directrices des actions futures des communes.

Toutefois, les plateformes ont besoin de plus de renforcement de capacités surtout en négociation.

La réussite des actions des plateformes est à mettre à l'actif de toutes composantes. Les plateformes travaillent très étroitement avec les conseils communaux, les services techniques et les ONG de développement intervenant dans les communes. C'est bien cette bonne collaboration avec les autres acteurs du développement de la commune qui justifie l'augmentation du niveau d'investissement en matière de SA dans les communes.

Les plateformes sont devenues des animateurs du développement des communes. Elles participent à toutes les décisions concernant les questions de développement des communes

## **4. Du partenariat entre les ONG membres du consortium**

Tout au cours de la mise en œuvre du projet, les ONG membres du consortium ont joué correctement, chacun en ce qui le concerne, son rôle dans la mise en œuvre du projet.

En effet, sur le terrain, l'AMPPF et l'OMAES ont chacune en ce qui le concerne participé efficacement à la réalisation du projet par :

- § la supervision et l'encadrement des animateurs recrutés et affectés dans les communes ;
- § la planification et le suivi de la réalisation des activités au niveau des communes ;
- § l'organisation des formations ;
- § l'élaboration des rapports techniques ;
- § la gestion et l'élaboration des rapports financiers justificatifs des fonds reçus.

## **5. De l'élaboration et la cohérence des stratégies et plans d'action de lobby des plateformes**

A l'issue des études communales, les thèmes de plaidoyer ont été identifiés et lors des ateliers de restitution, des thèmes prioritaires ont été retenus. Ces thèmes, au nombre de 42, ont trait aux questions de gestion des infrastructures de sécurité alimentaire, de réalisation de points d'eau potable, de transformation agro-alimentaire, de création et de fonctionnement de marchés hebdomadaires d'échanges, de décentralisation des banques de céréales communales, de création de magasins de stockage d'aliments bétail, de micro-barrage de retenue d'eau, etc.

Sachant que le projet ne dispose pas de fonds d'investissement, la stratégie d'influence développée par les plateformes, qui a consisté à faire insérer ces thèmes dans les PDSEC, a été porteuse. Ainsi, l'appui des Plateformes aux conseils communaux en matière de recherche de partenaires et de mobilisation des populations autour de ces questions ont permis aux communes de réaliser plusieurs infrastructures et d'améliorer la gouvernance dans la gestion de celles déjà existantes.

### **1.1 ANALYSE DE L'EFFICIENCE DU PROJET**

#### **1. Les points forts du fonctionnement du projet**

Les points forts du projet sont entre autres :

- Tous les points d'eau potables et les banques de céréales existants disposent de comités de gestion et ont été dotés d'outils de gestion ;
- De nouvelles banques de céréales ont été créées en démultipliant les fonds initiaux des banques de céréales communales existantes ;
- De nouvelles infrastructures ont été réalisées permettant d'améliorer l'état de la sécurité alimentaire dans les communes.

**Le point fort le plus pertinent de ce projet a été la prise de conscience des populations face à leur droit en matière de SA. Cette prise de conscience a été surtout développée à l'issue de présentations des bilans annuels des communes. Ces rencontres qui ont permis aux populations de connaître comment ensemble autour du conseil communal, à travers le PDSEC, la Sécurité Alimentaire peut être mieux assurée dans la commune à travers soit de nouveaux investissements dont ils saisissent l'utilité, ou une meilleure gestion de celles déjà existantes.**

Témoignage d'une femme membre de la plateforme à Gory Kopéla à Kayes qui nous confie :  
*« j'ai compris que la SA, n'est pas seulement la production alimentaire, mais aussi de l'eau potable, des marchés bien organisés et bien gérés, des pistes aménagés pour assurer la circulation des personnes et des biens alimentaires, une bonne alimentation pour le bétail*

*pour le donner plus de valeur sur le marché, la transformation des produits locaux pour assurer leur conservation et leur disponibilité sur le marché pendant une plus longue durée ».*

### **Quelques cas de succès du projet :**

- **L'amélioration de la gouvernance dans la gestion des infrastructures/investissements au niveau des communes :** D'une manière générale la gouvernance dans la gestion des infrastructures/ investissements au niveau des communes cibles s'est fortement améliorée. Cela s'explique par le fait que les membres des plateformes et les autorités communales ont pris conscience de la nécessité de changer la façon de gérer les infrastructures/ investissements. Cette nouvelle façon de gérer porte sur : l'implication de tous les acteurs dans la planification et la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire, le devoir de redevabilité (rendre compte) aux populations communales, la responsabilité et le sens de la citoyenneté pour une gestion durable des infrastructures/ investissements en matière de sécurité alimentaire.
- L'appropriation de la plateforme par les membres, la maîtrise de la compréhension des termes plaidoyer/lobby et le processus de lobbying et la mise en place d'une stratégie d'autonomisation (cotisations, système de crédit autogéré), la collaboration avec les autres acteurs.

### **2. Les points faibles et défis du fonctionnement du projet**

Les points faibles du projet sont aussi de plusieurs ordres :

- Le plaidoyer devant des personnes qui sont confrontées plutôt à des questions de survie, le perçoivent mal. Ainsi, les acteurs impliqués dans le projet ont tous eu du mal à adhérer aux actions du projet à son départ.
- Aussi, l'insuffisance des frais de fonctionnement affectés aux plateformes et sur lesquels reposent toute la stratégie d'autonomisation des plateformes constitue un point faible important pour la durabilité des actions du projet et surtout celle des plateformes.
- Les thèmes relatifs à la gestion des banques de céréales ont rencontré d'énormes difficultés quant à leur acceptation par le conseil communal. En effet, ces banques de céréales sont « un peu la chasse gardée des maires » et impliquer d'autres acteurs dans leur gestion est une perte de pouvoir économique voire politique et de pression sociale.
- La coupure de plus de 40% du budget en cours d'exécution a entraîné la fermeture d'une antenne et la réduction des activités, ce qui est de nature à donner une mauvaise perception de l'OMAES auprès des communautés et des responsables politiques et administratifs.

Quant à la gestion des infrastructures qui constitue la chaîne dorsale du projet, elle a été confrontée à beaucoup de défis :

- La résistance de certains villages à la mise en place du comité de gestion de la pompe ou de l'adduction d'eau, à la mise en place du système de cotisation ou de vente d'eau pour prévoir les réparations ;
- La difficulté pour certaines communes à mettre en œuvre les thèmes de lobby/plaidoyer en SA par manque de moyens ;
- La mauvaise pluviométrie qui a sérieusement perturbé les récoltes de 2011 compliquant ainsi l'approvisionnement des banques de céréales et provoquant le déplacement de bon nombre de personnes;
- L'insuffisance de céréales dans les banques de céréales des communes ;
- Le remboursement timide des crédits céréaliers par les populations dans certaines communes ;

- Veiller à ce que les plateformes ne soient pas récupérées par les politiques.

**Aussi, dans l'ensemble du projet, le fait que les actions de capitalisation et de diffusion n'ont pas été mises en œuvre, donne au projet l'allure d'une action incomplète « goût inachevé ».**

### **3. De la qualité de préparation et d'animation des formations (à Bamako et sur le terrain)**

Toutes les formations organisées aussi bien à Bamako pour les animateurs, que dans les communes pour les membres des plateformes ont été bien préparées (documentées) et bien animées, soit par la coordination en ce qui concerne les formations à Bamako, ou par les ONG membres du consortium et les animateurs en ce qui concerne les formations dans les communes.

Il s'agit des ateliers d'orientation et des formations en vie associative pour les animateurs à Bamako et des formations en plaidoyer, en vie associative, en organisation et fonctionnement d'une plateforme et sur la décentralisation pour les membres des plateformes dans les communes.

### **4. Du respect des contrats (avec le partenaire financier) et sous contrats (accords de partenariat avec les membres du consortium)**

Les personnels recrutés par le projet (13 au total, dont 3 femmes), sont dans l'ensemble d'un très bon niveau. Les consultants utilisés pour les activités sont aussi de très grands niveaux. Ils ont tous été recrutés à partir d'appels d'offres.

Le consortium s'est régulièrement concerté autour des activités du projet. Tous les contrats (avec le partenaire financier) et sous contrats (accords de partenariat avec les membres du consortium) ont été scrupuleusement respectés.

Le partenaire ICCO s'est exécuté correctement dans le décaissement et la mise à disposition des fonds selon les termes de la convention de financement. Toutefois, il faut signaler qu'il est intervenu un amendement au contrat de financement qui a amené ICCO à diminuer le volume du budget accordé au projet d'environ 40%, ce qui a porté préjudice à la planification de départ du projet. C'est ainsi que le projet a dû prendre la décision d'arrêter ses activités en Juin 2012 plutôt qu'en décembre comme initialement prévu. Aussi, certaines activités comme la capitalisation, la diffusion et la dissémination des expériences du projet, n'ont pu être réalisées, faute de temps et de moyens financiers, malgré l'importance de telles activités pour un projet considéré comme novateur.

Le mécanisme de gestion y compris la programmation et le budget (des activités entre la coordination, le consortium et le terrain) du programme, a été très participatif et transparent.

Le volume d'activités du projet était raisonnable par rapport au volume du financement. Sur le terrain, les activités ont été très bien suivies par les animateurs, les ONG membres du consortium et la coordination.

## **ANALYSE DE LA DURABILITE/AUTONOMIE DU PROJET:**

### **1. De la mise en place des plates formes de sécurité alimentaire**

Les plateformes ont été mises en place dans toutes les communes avec un nombre moyen de 20 membres chacune. Chaque plateforme a mis en place en son sein un bureau d'en moyenne 5 membres.

Les 347 membres des plateformes ont été formés en techniques de plaidoyer et en vie associative. Ainsi, elles ont toutes adopté des systèmes de rencontres trimestrielles pour l'ensemble des membres et mensuelles pour les membres des bureaux, avec une cotisation mensuelle de 200 à 250 FCFA. Aussi toutes les plateformes ont mis en place des systèmes de prêts sur la base des frais de fonctionnement reçus, comme fonds de départ.

Mais ce qui va vraiment assurer la durabilité des actions et la pérennisation des acquis, c'est le changement de comportement et la mobilisation des populations autour du conseil communal sur les questions d'investissements en matière de SA.

Le troisième aspect de la durabilité du projet, c'est la gouvernance instituée autour des infrastructures de SA existantes. Désormais les points d'eau ainsi les banques de céréales disposent de comités de gestion qui ont permis de mettre en place des systèmes de paiement pour assurer la bonne utilisation de ces infrastructures.

## **2. Des résultats d'influence des plateformes sur les décisions en matière de sécurité alimentaire au niveau des communes**

De par leurs activités de concertation, de sensibilisation et même parfois de formation, les plateformes ont changé le mode de fonctionnement des conseils communaux.

Les restitutions publiques des bilans annuels des communaux ont introduit un nouveau réflexe de redevabilité entre les élus et les populations surtout en matière de sécurité alimentaire. Les recommandations faites au cours des restitutions sont devenues des plans d'actions des communes, voire des revendications de « **droits à l'alimentation formulées par les populations** ».

Les comités de gestion mis en place et les outils de gestions fournis par le projet ont permis aux populations de mieux appréhender l'intérêt de certains investissements. Et il est sûr que ce changement de réflexe va être entretenu par les plateformes même après l'arrêt du projet.

Dans toutes les communes, les infrastructures existantes ont été dotées de comités de gestion (Banques de céréales, forages et adduction d'eau). Aussi certaines activités comme la création d'unités de transformation des produits agricoles locaux ont permis de valoriser certains produits.

Dans la plupart des communes, les femmes ont créé des jardins maraîchers pour approvisionner les marchés en produits alimentaires diversifiés.

Des initiatives de création de marchés hebdomadaires et d'aménagement de marres ont été lancées dans certaines communes, mais elles n'ont pu être entièrement réalisées à cause de l'importance du volume de financement à trouver.

## **3. De la pertinence des stratégies d'autonomisation des plates formes communales mises en œuvre**

Après leur mise en place et leur formation, toutes les plateformes sont fonctionnelles. Mais pour assurer leur autonomie de fonctionnement, toutes les plateformes ont institué des frais d'adhésion de 500 FCFA par membre et un système de cotisations mensuelles de 200 à 250 FCFA par mois. Aussi, pour renflouer les frais de fonctionnement fournis par le projet, toutes les plateformes ont entrepris des systèmes de prêts avec intérêts entre les membres de la plateforme, une forme d'animation de la vie associative au sein de la plateforme.

Pour se trouver des moyens de fonctionnement futurs, certaines plateformes se sont intéressées à la gestion de tous les investissements productifs dans la communes pour voir comment mutualiser les profits générés en vue non seulement du fonctionnement de la plateforme, mais surtout pour mobiliser le maximum de ressources pour les investissements au profit de la SA.

Toutefois, à mon avis, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Le système d'autonomisation reposant sur ce seul fonds et avec des cotisations risque de ne pas trop perdurer si d'autres mesures ne sont pas entreprises. Une meilleure analyse prospective sur les conditions optimales d'autonomisation du projet lui aurait conduit à doter les plateformes d'un fonds plus important pour leur permettre de réaliser des AGR dont les revenus pourraient non seulement renflouer la caisse de la plateforme, mais créer des emplois pour les jeunes et les femmes. Il s'agira par exemple d'équipements agricoles à louer ou de boutiques, de dépôts vétérinaires dont l'exploitation pouvait générer des services sociaux pour les populations et des revenus pour la plateforme.

Qu'à cela ne tienne, signalons tout de même que les plateformes sont toutes animées de bonne volonté et possèdent déjà dans leurs caisses entre 160 000 et 280 000 FCFA issus de la gestion des fonds reçus du projet.

Toutes les communes se disent aujourd'hui capables et prêtes à continuer leurs activités même après l'arrêt du projet, car il s'agit d'une dynamique associative qui a été lancée et qui ne peut s'arrêter comme ça. Toutefois, elles ont besoin davantage d'appuis et de formation peut mieux mener leur activités.

#### **4. Des facteurs de réussite et de blocage des plates formes**

Dans l'ensemble des communes, le projet a été un grand succès dû à certains facteurs dont surtout :

- la composition des plateformes : tous les villages de la commune y sont représentés ;
- le sérieux dans le fonctionnement et l'engagement des plateformes : chaque fois qu'un membre est défaillant, il est immédiatement remplacé;
- la diversité des membres : toutes les couches sociales et surtout les services sensés faciliter les prises de décisions comme les services techniques et les programmes de développement y sont représentés ;
- les bonnes relations de collaboration avec les conseils communaux : non seulement le conseil communal est représenté dans la plateforme, mais les membres des plateformes assistent à l'élaboration des PDSEC et aux sessions dans la plupart des communes ;
- le suivi et l'accompagnement des plateformes par les animateurs et la coordination du projet par la formation et la fourniture d'outils.

Quant aux facteurs de blocages, il s'agit surtout de la compréhension de la forme des activités du projet par les populations qui s'attendaient plutôt à des investissements en matière de SA, que du « simple plaidoyer ».

Comme autres points faibles, il s'agit de l'insuffisance des fonds mis à la disposition des plateformes pour leur fonctionnement en dehors de tous autres systèmes et formes d'AGR. Malgré la bonne volonté des plateformes, ces frais de fonctionnement utilisés comme fonds de départ pour des prêts mutuels sont insuffisants pour assurer l'autonomie de fonctionnement car les charges de fonctionnement des communes demandent d'avoir des ressources.

## **5. Des besoins et défis des plates-formes et des conseils communaux**

Les défis aujourd'hui des plateformes et des conseils communaux sont :

- Comment entretenir la dynamique associative développée entre ses membres (réunions périodiques et cotisations) ;
- Comment trouver des financements pour les nombreux besoins d'investissements suscités en matière de Sécurité Alimentaire dans les communes ;
- L'amélioration de la gestion des investissements existants et surtout la création de nouveaux investissements comme des banques de céréales secondaires, des forages dans les villages, des jardins maraîchers pour les groupements féminins ;
- Comment gérer la situation de pénurie alimentaire à laquelle se trouvent confrontées toutes les populations face à la mauvaise campagne 2011 et l'insécurité ?

Les réponses à apporter à ces défis peuvent constituer les points de départ de toutes nouvelles actions à entreprendre en faveur des communes.

## **ANALYSE DE L'IMPACT DU PROJET**

### **1. LES RESULTATS D'IMPACT DU PROJET :**

Les membres des plateformes ont été formés en techniques de plaidoyer et en vie associative. Pour pouvoir mieux influencer les décisions des conseils communaux, les plateformes se sont positionnées comme acteurs inclusifs de développement de la commune. De par leur action, les thèmes de plaidoyer identifiés ont été tous insérés dans les nouveaux PDSEC dans lesquels les budgets affectés aux investissements en matière de SA ont sensiblement augmenté, mais variable d'une commune à une autre selon la présence de partenaires au développement dans la commune.

La mise en place des plateformes a contribué à **l'éveil de conscience** des populations quant à leur capacité d'influencer les politiques communales de sécurité alimentaire.

Suite au plaidoyer des plateformes :

- La Gouvernance a été fortement améliorée dans la gestion des infrastructures/investissements de sécurité alimentaire.
- Les comités de gestion ont été soit mis en place soit redynamisés et outillés au niveau des infrastructures/investissements de sécurité alimentaire : ISA (forages d'eau, adduction d'eau, banques de céréales, marchés hebdomadaires, périmètres maraîchers ....) dans l'ensemble des 12 communes.
- Toutes les 12 communes cibles ont présenté publiquement (lors d'un forum communal) leur bilan de réalisations en matière de sécurité alimentaire en 2010 et 2011.
- Les autorités communales et les membres des plateformes et ont pris conscience de la nécessité de changer la façon de gérer les infrastructures/ investissements. Cette nouvelle façon de gérer porte sur : l'implication de tous les acteurs dans la planification et la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire, le devoir de redevabilité (rendre compte) aux populations communales, la responsabilité et le sens de la citoyenneté pour une gestion durable des investissements de sécurité alimentaire.
- L'amélioration de la confiance entre élus municipaux et communautés.



En termes d'effet, le projet a contribué à l'augmentation des investissements en matière de sécurité alimentaire dans plusieurs domaines :

- La réalisation de puits à Grand diamètre dans les villages (exemple : à Dag Dag par la Mairie de Gory Gopela) ;
- La création de banques secondaires de céréales à partir des banques communales mises en place par le CSA (exemples : Loupourou, Sabouciré Nding et Gabou dans la commune de Khouloun) ;
- L'aménagement de plusieurs hectares de terres (exemple : dans les villages de Kegnoufouté et Koulhoun pour un montant de 12 500 000 F dans la commune Kouloum) ;
- L'aménagement de pistes rurales (exemple : piste NGara – Siribougou par la commune de NGara) ;
- l'installation d'une Plate forme multifonctionnelle à Diado par la commune de NGara ;
- Le décaissement de 200 000 Fcfa pour la réparation de l'Adduction d'eau de Gabou et la réalisation d'un forage d'eau à Kegnefouté par la Mairie de Khouloun ;
- la réalisation en cours d'un micro barrage de retenue d'eau dans le village de Bènèna par la commune.

**2. Quelques exemples d'illustration des investissements dans les commune (il s'agit pour la plateforme d'influencer /orienter les actions des partenaires au développement vers les actions/investissements de sécurité alimentaire)**

· **Bilan d'investissement en sécurité alimentaire 2011 dans la commune de Kéméni :**

Activités réalisées	Montant investi	Villages	Partenaires
<b>Un jardin maraîcher est créé à Soke</b>	10 000 000	Soké	PACR
<b>02 banques de céréales sont créées</b>	2 000 000	Kokosso et Niatinesso	communauté
<b>L'étude des plaines de N'tiesso I et II est faite</b>	3 000 000	Tiesso I, II et III	Lux développement
<b>03 Coopératives sont créées</b>	-	Kéméni ,Kokosso et Soké	communauté
<b>15 producteurs ont été formés en gestion de stock</b>	450 000	Tous les villages	PACR/Word vision
<b>Un centre de transformation des produits locaux a été créé</b>	14 000 000	Kéméni	PACR/Communauté
<b>02 forages ont été installés</b>	6 000 000	Tous les villages	ALPHALOG
<b>Total général</b>	<b>35 450 000</b>		

· **Bilan d'investissement en sécurité alimentaire 2011 dans la commune de Cinzana Gare**

Activités prévues	Activités réalisées	Cout	Localisation	Partenaires
<b>Augmentez le nombre de magasins de stockage</b>	1 Boutique d'intrants est construite	1 000 000	N Gakoro	SG 2000 DRA
<b>Réhabilitation des pistes rurales</b>	Les pistes sont amorcées	2 000 000	Dozobougou, N Diekabougou, Zamgourabougou II	JCA
<b>Réalisation de 2 Unités de transformation</b>	Les paysans ont eu une unité de transformation	3 750 000	Dona	Commune ARAFED
<b>Equipement des paysans en matériels agricoles</b>	Beaucoup de paysans sont équipées: 2 Batteuses, 4 Bascules 1 Décortiqueuse	4 000 000 2 600 000 2 000 000	Unions communale des sociétés coopératives des producteurs de céréales et pourghère	DRA PRECAD PAM
<b>Approvisionnement des marres en alvins dans les villages</b>	Des marres ont été approvisionnées	100 000	Dix villages ont reçu des alvins	Initiative villageoise
<b>Approvisionnement des paysans en intrants</b>	3 984 sacs d'engrais ou 2000 tonnes subventionnés on été mis a la disposition des paysans	39 840 000	Toute la commune	Subvention de l'Etat
<b>Promotion des AGR, mise en place des caisses</b>	Recrutement d'un prestataire achat d'Armoire et coffre fort	2 925 612	Toute la commune	PRECAD
<b>Renforcement des capacités techniques et organisationnelles</b>	24 coopératives et 2 unions sont mises en place	13 911 159	Toute la commune	PRECAD
	12 Animateurs dans 12 villages ont bénéficié de formation en démonstration de nouvelles techniques en semence, 10 Animateurs sont formés en micro dose des 10 villages	31 050 000	Toute la commune	SASAKAWA
	Formation des coopératives sur l'archivage		Toute la commune	PRECAD Mairie
	Formation de filles migrantes en alphabétisation		Cinzana village, Cinzana Gare, Sanogola	Filles migrantes
	Formation des membres de coopérative des planteurs		23 Villages	PRECAD
	Création de périmètre maraicher		N Gakoro, Fleindla	ASAF
	Les paysans ont reçu de petits matériels agricoles	5 375 000	Cinzana Village, Cinzana Gare, Dona, Minankofa, Zankourabougou II, Kondia Garo	AMAPROS CARE

Ces deux exemples montrent à suffisance la capacité des plateformes à mobiliser les partenaires pour réaliser des investissements en matière de SA dans leurs communes.

**2.7 DURÉE : Janvier 2010 à Décembre 2012**

## **2.1. Localisation :**

**Région : de Sikasso**

**Cercles de : Sikasso; Koutiala; Yorosso; Kadiolo**

**Communes d'intervention :** Koumbia; Yorosso; Menamba I; Karangana; Doumanaba; Kignan; Kourouma; Klela; Kabarasso; Lobougoula; Kaboïla; Tella; Sanzana; Fourou; Lolouni; Kadiolo; Diaradougou-Kafo; Kolonigué; Konséguela; M'Pessoba; Sinkolo.

## **2.2. Titre : PROJET D'APPUI AUX COMMUNAUTES RURALES DE SIKASSO**

### **2.3. Budget**

**Budget Prévu du Projet pour 2012: 95, 198,119 F CFA**

**Dépenses effectuées 2012: 95, 198,119 FCFA**

La mise en œuvre du projet en 2012 a été marquée par cinq mois de suspension des activités, du 30 mai 2012 au 15 novembre 2012, à la suite des événements politiques et sécuritaires de mars 2012.

### **2.4. Résultats attendus par programme/projet**

- Les communautés de base, les organisations communautaires et socioprofessionnelles de base, les organes de leurs collectivités sont mobilisées autour des activités du projet ;
- Une assistance à la maîtrise d'ouvrage aux acteurs ci-dessus cités dans le processus de mise en œuvre des sous-projets socio-collectifs et productifs est donnée ;
- Des micro-projets faisables sont formulés par les Organisations Communautaires et socio professionnelles de base et font l'objet d'études en vue de leur financement pour
- l'amélioration substantielle de leurs revenus ;
- Le comportement des communautés ont changé en matière d'hygiène/assainissement ; de la gouvernance démocratique ; de la gestion environnementale à travers les campagnes d'IEC.

### **2.5 Les résultats atteints**

#### **Composante A : Renforcement des capacités des acteurs du développement local**

##### ***1.1.- Communication pour le changement de comportement***

L'Information, l'Education et la Communication (IEC) est l'une des principales missions des Opérateurs de Développement Communautaire (ODC) du PACR. Elle vise le changement de comportement des communautés bénéficiaires du projet à travers l'animation des thèmes liés à la gouvernance démocratique, à l'éducation sanitaire et à la gestion environnementale.

Durant l'année 2012, **2 347 séances** d'IEC ont été animées dans les 315 villages couverts par le projet dans la région de Sikasso touchant ainsi près de 7 407 personnes dont 55% des femmes. Le tableau 1 reprend la situation de l'IEC par thème développé en 2012.

Tableau 1 : Participation aux campagnes d'IEC

	Nombre de séances	%	Homme	Femme	Total
<b>Thèmes développés</b>					
Hygiène et assainissement	125	5%	3 353	4 099	<b>7 452</b>
Gouvernance démocratique et citoyenneté	1 178	50%	4 940	6 351	<b>11 291</b>
Mutilations génitales féminines	822	35%	4 317	4 945	<b>9 662</b>
Gestion environnementale	222	10%	675	948	<b>1 623</b>
<b>Sous-total 1</b>	<b>2 347</b>	<b>100%</b>	<b>13 285</b>	<b>16 343</b>	<b>29 628</b>

Ainsi qu'il ressort du tableau 1, **2 347 séances** ont été animées au cours de l'année 2012 mobilisant **29 628 personnes** dont 55% des femmes. Le nombre de personnes touchées (total personnes mobilisées/4) est de **7 407**. Les thèmes liés à la gouvernance démocratique (importance des élections ; leadership féminin ; place et rôle des OP dans le développement local...) sont ceux qui ont été les plus développés (50%) en 2012. S'en suivent respectivement, les thèmes relatifs au genre (mutilations génitales féminines) 35% ; à la gestion environnementale (coupe abusive des arbres et reboisement) 10% ; à l'hygiène et l'assainissement 5%. Ce dernier thème a été animé à l'endroit des membres des Comités Villageois d'Hygiène et d'Assainissement mis en place en 2011 dans les villages d'intervention. Un autre fait majeur à signaler est l'organisation en décembre 2012 du concours « chef-lieu des communes propres » dont les prix seront attribués en 2013.

### ***1.2.- Accompagnement des communautés et des collectivités***

Le processus de mise en œuvre des investissements productifs et socio-collectifs se réalise en étapes successives nécessitant des concertations permanentes avec les organes des collectivités et les communautés. Les thématiques débattues au cours de ces rencontres concernent :

- *La coordination des actions de développement ;*
- *L'identification des besoins d'investissements socio collectifs et productifs ;*
- *L'exécution, l'exploitation et la gestion des infrastructures réalisées ;*
- *La mise en place ou la restructuration des organes de gestion des investissements réalisés.*

Au total, **2 033 rencontres** ont été organisées en 2012 sur une prévision de **2 356**, soit un taux d'exécution de 86%. Ces différentes rencontres ont mobilisé **28 282 personnes** dont **55% des femmes (15 464)**. Le nombre moyen de séances animées par chaque ADC par mois est de **12 séances** avec une participation moyenne de **14 personnes par séance**.

### ***1.3.- Renforcement des capacités des Comités de gestion des investissements socio-collectifs***

Au nombre des formations organisées en 2012, nous avons :

- Le forum régional sur l'agro-alimentaire avec la participation de 50 personnes dont 30 femmes ;
- La formation de 10 comités des sous-projets socio-collectifs en gestion d'une banque de céréales ; en hygiène et assainissement des points d'eau potable. Au total, 30 responsables de ces comités ont pris part à cette formation ;

- La formation de 68 accompagnateurs techniques dont 12 femmes en gestion des pesticides, hygiène alimentaire et contrôle de qualité ;
- L'organisation des visites d'échanges et des formations/apprentissage au profit de 145 responsables des coopératives des secteurs de l'apiculture, la maroquinerie, l'arboriculture, la pisciculture, la transformation agro-alimentaire ;
- Enfin, la formation en alphabétisation initiales de 660 membres des coopératives encadrées dont 398 femmes (60%).

### **Composante B Financement d'Investissements socio-collectifs**

L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base des communautés encadrées est l'un des objectifs prioritaires du PACR. La réalisation de cet objectif se fait à travers le financement, via l'ANICT, des sous-projets socio-collectifs à maîtrise d'ouvrage communale. Au cours de l'année 2012, les efforts des équipes de terrain ont porté sur le suivi de l'exécution des conventions des droits de tirage 2009 et 2010.

#### ***2.1- Conventions droits de tirage 2009 et 2010***

Les conventions financées par le PACR dans le cadre des droits de tirage 2009 et 2010 sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Répartition conventions par secteur

DT	Education		Santé		Hydraulique		Am. Territoire		Eq. Structure		Eq. Marchand		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
2009	27	248197801	8	91386812	15	117479902	0	0	4	84646632	2	6576000	56	548284147
2010	26	117332239	5	15132991	2	7632810	1	9977689	4	30134426	1	4857594	39	185067749
Total	<b>53</b>	<b>365530040</b>	<b>13</b>	<b>106519803</b>	<b>17</b>	<b>125109712</b>	<b>1</b>	<b>9977689</b>	<b>8</b>	<b>114781058</b>	<b>3</b>	<b>11433594</b>	<b>95</b>	<b>733351896</b>
%		50%		15%		17%		1%		16%		1%		100%

### Commentaires

A la lumière des données reprises dans le tableau 2, il ressort que **95 conventions** ont été financées par le PACR dans le cadre des droits de tirage 2009 et 2010 pour un montant total de **733 351 896 FCFA**. La répartition du financement par secteur montre que le secteur de l'éducation à mobilisé à lui seul près de 50% du financement, suivi de l'hydraulique (17%) ; de l'équipement des structures (16%). Le secteur de la santé vient en quatrième position avec seulement 15% du financement total. Notons que ce secteur a bénéficié d'un important financement dans le cadre des droits de tirage 2007-2008. L'équipement marchand et l'aménagement du territoire ferment le rang avec respectivement 1% du financement total.

## 2.2- Etat d'exécution des conventions des droits de tirage 2009 et 2010

Les droits de tirage 2009 a connu son épilogue avec la réalisation du barrage de Yatialé dans la commune de Kaboïla, l'unique convention en souffrance en fin 2011. Ainsi, le nombre de sous-projets socio-collectifs achevés et réceptionnés dans le cadre ces droits de tirage 2009 est de 56, soit un taux d'exécution de 100%.

Concernant les droits de tirage 2010, sur 39 conventions financées 37 sont achevées et réceptionnées, soit un taux de réalisation de 95%. Les deux conventions en difficulté sont : la construction d'un pont/digue dans le village de Ouatialy, commune de Fourou et, le forage d'un puits à grand diamètre dans le village de Soroblé, commune de Loulouni. La première convention est soumise en annulation faute d'acquisition d'engins lourds par l'entreprise attributaire, la seconde est déclarée négative suite à la difficulté d'atteindre la nappe phréatique (présence des roches dures).

Les tableaux 3 et 4 ci-après renseignement de l'état d'exécution des droits de tirage 2009 et 2010 au 31 décembre 2012.

**Tableau 3 : Exécution des conventions DT 2009**

Cercle	Nombre de conventions	Conventions non démarrées	Conventions en cours d'exécution	Conventions achevées et non réceptionnées	Conventions achevées et réceptionnées
Sikasso	25	0	0	0	25
Koutiala	13	0	0	0	13
Kadiolo	9	0	0	0	9
Yorosso	9	0	0	0	9
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56</b>

**Tableau 4 : Exécution des conventions DT 2010**

Cercle	Nombre de conventions	Conventions non démarrées	Conventions en cours d'exécution	Conventions achevées et non réceptionnées	Conventions achevées et réceptionnées
Sikasso	13	0	0	0	13
Koutiala	11	0	0	0	11
Kadiolo	5	1	0	1	3
Yorosso	10	0	0	0	10
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37</b>

### **Composante C : Financement d'Investissements directement productifs**

L'amélioration des indicateurs d'accès aux services sociaux de base ne peut se concevoir sans revenus conséquents des communautés bénéficiaires. A travers le financement d'investissements productifs des coopératives et d'associations, le PACR ambitionne d'améliorer les revenus des populations afin de leur faciliter l'accès aux services sociaux de base. Tel est l'objectif poursuivi par le projet à travers la composante C.



### 3.1 Conventions de cofinancement

La signature de deux nouvelles conventions de cofinancement en 2012 porte à **295** le nombre de **conventions** de cofinancement des sous-projets productifs signées dans la région de Sikasso. Le montant total de financement s'élève à **4.169.490.553 FCFA** dont près de **3 834 002 687 FCFA** de subvention du PACR (92%) et **335 487 866 FCFA** de contribution des bénéficiaires (8%). La répartition géographique et sectorielle des conventions est présentée sur le tableau 5.

**Tableau 8 : répartition géographique et sectorielle des sous projets**

Cercle	Agriculture	Élevage	Pisciculture	Foresterie	Transf/com	Artisanat	Total
Sikasso	66	49	3	1	14	5	<b>138</b>
Koutiala	24	28	1	1	5	4	<b>63</b>
Kadiolo	34	12	1	0	10	2	<b>59</b>
Yorosso	19	10	0	0	4	2	<b>35</b>
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>99</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>33</b>	<b>13</b>	<b>295</b>
<b>%</b>	<b>48%</b>	<b>34%</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>	<b>11%</b>	<b>4%</b>	<b>100%</b>

#### Commentaires :

L'analyse spatiale des sous-projets montre que le cercle de Sikasso est celui qui en détient le plus grand nombre (138 sous-projets), suivi du cercle de Koutiala (63 sous-projets), de celui de Kadiolo (59 sous-projets) et de Yorosso (35 sous-projets). Si le nombre de sous-projets est proportionnel au nombre de villages de chaque cercle, il n'en demeure pas moins que l'indice d'implantation (nombre de sous-projets/nombre de villages) donne le classement suivant : Sikasso vient en tête avec l'indice 1, suivi de Koutiala (0,94) ; de Yorosso (0,87) et de Kadiolo (0,81).

Par ailleurs, l'analyse de la typologie des sous-projets indique une prédominance des sous-projets des secteurs de l'agriculture (48%) et de l'élevage (34%). L'artisanat, la pisciculture et la foresterie, par contre, sont des parents pauvres avec respectivement 4% ; 2% et 1% de sous-projets.

### 3.2 Bénéficiaires des sous-projets financés

Le financement du PACR s'adresse aux associations, aux coopératives et aux mutuelles. En raison du caractère économique des investissements financés, la forme coopérative est celle qui paraît la plus appropriée. Dans la région de Sikasso, au 31 décembre 2012, sur les 295 conventions de cofinancement signées, 272 appartiennent aux coopératives et 23 seulement aux associations. Les détails des statuts des bénéficiaires par cercle sont repris dans le tableau 9 ci-dessous :

**Tableau 6 : Statut des bénéficiaires des sous-projets**

Cercle	Total conventions	Nombre de coopératives	Nombre d'associations	% coopératives
Sikasso	138	138	0	100%
Koutiala	63	56	7	89%
Kadiolo	59	46	13	78%
Yorosso	35	32	3	91%
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>272</b>	<b>23</b>	<b>94%</b>

**Commentaires :**

Comme il ressort des données du tableau 6, sur un total de 295 sous-projets financés, 272 appartiennent aux sociétés coopératives tandis que 23 sont la propriété des associations. Les sous-projets des coopératives représentent 94% de l'ensemble des sous-projets de la région. Les pourcentages les plus élevés sont enregistrés dans les cercles de Sikasso (100%) et de Yoosso (91%). Les cercles de Koutiala et de Kadiolo avec respectivement 89% et 78% doivent redoubler d'efforts afin d'améliorer cet indicateur. Notons le taux de coopérativisation des OCB/OSP était de 84% en 2011. Ce qui dénote d'une progression de 10 points en 2012.

### 3.3 Etat d'exécution des sous-projets directement productifs

L'état d'exécution des sous-projets productifs au 31 décembre 2012 est présenté dans le tableau 7 ci-après :

**Tableau 7 : Situation des sous-projets productifs**

Activité	Cercle	Nombre de sous-projets	Nombre d'investissements				En exploitation	Observations
			Non démarré	En cours	Achevé et non réceptionné	Achevé et Réceptionné		
Suivi de l'exécution des investissements productifs	Sikasso	138	4	6	0	123	130	Le taux des sous-projets en exploitation est de 94%
	Koutiala	63	3	15	0	45	61	Le taux des sous-projets en exploitation est de 97%.
	Kadiolo	59	2	2	0	54	54	Le taux des sous-projets en exploitation est de 91%.
	Yorosso	35	5	11	0	18	31	Le taux des sous-projets en exploitation est de 89%. NB un sous-projet n'a pas bénéficié d'infrastructure (Production de semences améliorées)
	<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>14</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>240</b>	<b>276</b>	
	<b>%</b>	<b>100%</b>	<b>5%</b>	<b>12%</b>	<b>0%</b>	<b>81%</b>	<b>94%</b>	

#### Commentaires :

Ainsi que l'indique les données du tableau 7, sur **295 sous-projets productifs** financés, **276 sont en exploitation**, soit un taux de 94%. L'analyse de l'exploitation par cercle montre que le cercle de Koutiala enregistre le taux d'exploitation le plus élevé (97%) tandis que le cercle de

Yorosso a le taux le plus bas (89%). De façon générale, le taux des sous-projets productifs en exploitation (94%) a connu une nette progression par rapport à 2011 (69%). Compte tenu de la fin du projet prévue en juin 2013, il est impératif que tous les acteurs s'impliquent dans le processus d'exécution des sous-projets afin que les travaux d'infrastructures soient complétement achevés en fin mars 2013.

### **3.4 Bénéficiaires du fonds additionnel (micro don C)**

A la suite d'une évaluation à mi-parcours satisfaisante, la Banque Mondiale a accordé au PACR un fonds additionnel d'un montant de 11,2 millions \$ US, soit environ 6 milliards de FCFA. Ce filet social vise à aider les communautés encadrées à faire face aux effets des récentes crises alimentaires, énergétiques et financières. Sont éligibles à ce fonds: - les Comités de gestion scolaire ; - les Associations de Santé Communautaire ; - les mutuelles de santés ; - les organisations communautaires et socioprofessionnelles de base (OCB/OSP).

L'état d'exécution du micro don C au 31 décembre 2012 est repris dans le tableau 8 ci-dessous :

**Tableau 8 : Situation du micro don des investissements directement productifs**

Phase I				Phase II				Montant total des Engagements		
Nombre Engagements	Prévus (FCFA)	Réalisés (FCFA)	Taux de réalisation	Nombre Engagements	Prévus (FCFA)	Réalisés (FCFA)	Taux de réalisation	Prévus (FCFA)	Réalisés (FCFA)	Taux de réalisation
135	512 329 420	95 114 150	18%	50	177 002 500	0	0%	689 331 920	95 114 150	13%

### Commentaires

Le micro don C est la partie du fonds additionnel accordée aux Coopératives et Associations bénéficiaires du financement du PACR dans le but de renforcer leurs fonds de roulement, leurs équipements ou encore réhabiliter leurs infrastructures. Au total, 185 Coopératives et Associations sont sélectionnées pour accéder au fonds. L'enveloppe prévue pour ce financement se chiffre à 689 331 920 FCFA. Au 31 décembre 2012, le fonds décaissé s'élèvent à 95 114 150 FCFA., soit 13% des prévisions. Ce faible taux d'exécution s'explique par des tensions de trésorerie observées au niveau de l'Antenne Régionale de Sikasso. Néanmoins, l'ODC a préparé et transmis à l'Antenne Régionale toutes les requêtes de financement relatives au micro don C.

### Composante E : Assistance sociale

La composante E concerne le fonds additionnel destiné aux écoles, aux centres de santé et aux mutuelles. L'état d'exécution de cette composante est repris dans le tableau 9.

**Tableau 9 : Situation du micro don des investissements socio-collectifs**

Phase I				Phase II				Montant total des Engagements		
Nombre Engagements	Prévus (FCFA)	Réalisés (FCFA)	Taux de réalisation	Nombre Engagements	Prévus (FCFA)	Réalisés (FCFA)	Taux de réalisation	Prévus (FCFA)	Réalisés (FCFA)	Taux de réalisation
122	359 290 035	217 186 796	60%	114	301 051 286	138 387 323	5%	660 341 321	355 574 119	56%

### Commentaires

A l'inverse des investissements directement productifs, le taux d'exécution du micro don des investissements socio-collectifs de 56% est assez appréciable. Ce financement couvre l'appui au budget de fonctionnement des CGS, des ASACO et des mutuelles ; la prise en charge des salaires du personnel pendant 24 mois, la dotation en équipements didactiques (écoles) ou en médicaments (centres de santé) ; l'entretien des infrastructures et équipements et le renforcement des capacités.

## **Composante D : Coordination et gestion du projet, suivi-évaluation, capitalisation et partage de la connaissance**

Plusieurs missions de supervision ont été effectuées tant par la Banque Mondiale que par le BCGP, l'Antenne Régionale et le groupement OMAES. Les plus importantes sont résumées ci-après :

Banque Mondiale

Mission d'évaluation des performances globales du PACR, du 14 au 17 novembre 2012

BCGP

4 missions d'appui à l'Antenne de Sikasso dont 1 mission de diagnostic  
Journées de planification, Ségou, novembre 2012.

Mandataire ODC

Mission de supervision en mai 2012 relative à la suspension des activités de terrain et à la libération de tous les agents de l'ODC.

Antenne régionale et ODC

2 missions de supervision des équipes de terrain

### **Evaluation de la performance des ODC**

Le personnel technique de l'ODC a été évalué sur la base d'indicateurs de performance. Le rapport d'évaluation est disponible au niveau de l'OMAES.

### **2.6. Ecart**

Le plan opération 2012 a été exécuté à hauteur de souhait malgré la suspension de six mois du projet avec les crises Institutionnelles et Sécuritaires. L'état d'avancement satisfaisant des sous-projets socio-collectifs et directement productifs ; l'exécution du plan de formation conformément aux prévisions ; l'état d'exécution également satisfaisant du fonds additionnel autorisent cette satisfaction.

**2.7. Partenaire son apport au projet** : l'apport du PACR a été surtout financier avec des actions de financement, mobilisation, formation, suivi, supervision et évaluation des micro-projets

**2.8. Bénéficiaires** : 315 villages repartis dans 21 Communes et 4 Cercles dans la Région de Sikasso.

**2.9. Durée du projet** : Juin 2006- Mai 2013

**2.1. Localisation :**

**Région de Mopti**

Académie d'Enseignement de Mopti (CAP Sévaré, Djenné)

Académie d'Enseignement de Douentza (CAP Bankass, Koro)

**2.2 Titre : Education de Base et Equité – Volet mobilisation communautaire**

**2.3 Budget :**

**Coût du projet pour 2012 : 95, 268,836 CFA**

**Dépenses effectuées 2012: 95, 268,836 CFA**

**2.4. Résultats attendus par programme/projet**

**Voir tableau ci dessous**

**2.5. Résultats atteint par programme/projet**

**Voir Tableau ci dessous**

## Tableau des résultats atteints

*Réalisations des activités de la période janvier à Décembre 2012*

PCR	Résultats attendus	Résultats obtenus
<p>Eveil et développement du jeune enfant</p> <p>PCR1 : D'ici fin 2012, 7% des enfants de 3 à 6 ans (filles et garçons) en particulier ceux des zones rurales défavorisés bénéficient d'une éducation préscolaire de qualité</p>	<p>a) 30 organisations communautaires sont sensibilisées sur l'importance de l'éveil et du développement du jeune enfant</p>	<p>30 séances de sensibilisation sont réalisées auprès de 30 organisations féminines sur l'importance de l'éveil du jeune enfant</p>
	<p>b) Au moins 25 Centres de Développement de la Petite Enfance (CDPE) stimulent leur demande de préscolarisation</p>	<p>Les deux CDPE sont construits et leur réception définitive est faite ,                      Les activités de mobilisation et de sensibilisation pour l'appui aux CDPE par les COGES, les AME se sont poursuivis de manière régulière,                      Les intérêts générés par les fonds d'autonomisation des associations féminines continuent à contribuer à la prise en charge des goûts, des réhabilitations des salles de classes, achat de jouets etc.</p>
	<p>c) 50 animateurs communautaires formés sont impliqués dans l'application des standards EAE</p>	<p>50 animateurs communautaires participent à la fonctionnalité des CDPE et à la mobilisation communautaire</p>
	<p>d)- 30 CDPE sont fonctionnels</p>	<p>Les activités de mobilisation et de sensibilisation pour l'appui aux CDPE par les COGES, les AME se poursuivent de manière régulière,                      Les intérêts générés par les fonds d'autonomisation des associations féminines continuent à contribuer à la prise en charge des goûts, des réhabilitations des salles de classes, achat de jouets etc.</p>
	<p>e)- les Communautés contribuent aux travaux d'infrastructures CDPE</p>	<p>Les communautés respectives se mobilisent au profit de l'entretien et du suivi des infrastructures</p>
	<p>f) Les animateurs communautaires sont formés sur leurs rôles et responsabilités et sur l'utilisation des boites images</p>	<p>Les activités d'éducation parentale à l'aide de boîte à image sont mis en œuvre auprès de 850 parents</p>
	<p>g)-30 associations féminines</p>	<p>Les intérêts générés par les fonds d'autonomisation des associations</p>



	fonctionnelles soutiennent les CDPE	féminines continuent à contribuer à la prise en charge des goûts, des réhabilitations des salles de classes, achat de jouets etc.
<p>Scolarisation des filles et qualité de l'éducation</p> <p>PCR2: D'ici fin 2012, 90% des enfants d'âge scolaire (6-11 ans) notamment ceux des milieux défavorisés en majorité des filles ont accès à un enseignement fondamental de qualité, maîtrisent les connaissances instrumentales de base ; 80% achèvent les six premières années de l'enseignement fondamental tout en acquérant des compétences de vie.</p>	a)- les communautés contribuent aux travaux d'infrastructures de l'Enseignement Fondamental	Les communautés se mobilisent au profit de l'entretien et du suivi des infrastructures
	b) 210 membres AME sont formés en post alphabétisation	210 membres AME sont formés en post – alphabétisation.
	c) 6000 parents et 8000 élèves et enseignants sont sensibilisés sur les modes de prévention VIH/SIDA	La sensibilisation des parents d'élèves membres des CGS à travers les enseignants formés en prévention au VIH /SIDA à travers les causeries débats et en focus groupes à l'aide d'image sont réalisés 5500 par an et 6000 élèves ont été sensibilisés
	d) 6 missions conjointes AE, CAP, UNICEF et ONG	6 missions conjointes AE, CAP et UNICEF de suivi de chantier, de fond d'autonomisation ont été réalisées
	3 missions du siège ONG	3 missions du siège ONG sont réalisées
	e) 3 Rencontres de bilan et de programmation	3 rencontres de bilan et de programmation AE, CAP, agents ONG sont tenues
	f) Dix neuf(19) missions de 10 jours par mois et par Superviseur et par le le coordinateur (190 jours)	
	g) Compléter les standards physiques de l'Ecole Amie Enfants Amie des Filles	6 séances d'information par 2 école sur la Convention relative aux droits de l'Enfant (CDE) et sur le concept école amis des enfants amie des filles sont réalisées
h) Au moins 100 séances de sensibilisation /plaidoyer pour le changement de comportement sont tenues		

	i) 1200 membres CGS/APE sont recyclés en gouvernance et fonctionnalité des structures	Un suivi mensuel par école de la fonctionnalité des CGS/APE est réalisé
	j) 400 bourses mamans sont octroyées	400 bourses pour les mois de Janvier à décembre 2012 sont octroyées
<p>Education des groupes vulnérables</p> <p>PCR3: D'ici fin 2012, au moins 50% des enfants (filles et garçons) vulnérables identifiés en 2011 (handicapés, talibés, privés d'un milieu familial, en conflit avec la loi, réfugiés) non-scolarisés ou déscolarisés ont accès à une éducation de base adaptée, maîtrisent les connaissances instrumentales de base et les compétences de vie.</p>	a)- les communautés contribuent aux travaux d'infrastructures CED	Les communautés se mobilisent au profit de l'entretien et du suivi des infrastructures reçues
	b) 175 membres OFL sont alphabétisés en post-alpha (niveau 02)	
	c)- 06 nouvelles motos mises à la disposition de l'ONG	Requête non encore satisfaite
	d)- 17 gilets de sauvetage sont mis à la disposition de l'ONG	Requête non encore satisfaite
	e) 4 plans de communication sur la déscolarisation pour la région de Mopti sont élaborés	
	f) Les activités du projet sont mises en œuvre conformément au plan d'action	Les activités de PA sont planifiées par trimestre et exécutées conformément au PA. 110 jours de missions de supervision sont réalisées par 4 superviseurs et un coordinateur
	g) Réponses aux urgences créées par la crise actuelle	Participation aux missions conjointes Ministère de l'éducation, ONG pour l'évaluation rapide de la situation et l'identification des besoins ;

h) Suivi rapportage

Sensibilisation des membres CGS /APE et Communautés en vue de leur participation à la réponse aux urgences

Un rapport de démarrage, 4 rapports trimestriels, un rapport annuel ont été produit

Participation à la mission d'évaluation de l'ONG du 17 au 22 mars 2013

**NB : créer autant de lignes que de résultats par PCR**

**Situation des fonds d'autonomisation des associations féminines OMAES**

CAP	Sites	Associations	Date de financement	Montant alloué F CFA	Nbre d'échéances prévues	Intérêt généré	Montants investis		
							CDPE	EF	Intérêt
SEVARE	Korientzé	AME	30/01/2009	2.000.000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
		Coordination des associations (OFL)	30/01/2009	2.000.000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
	Fatoma	AME	29/01/2009	2.000.000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
		Laabal (OFL)	29/01/2009	2.000.000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
	Konna	AME	13/10/2009	300.000	4	120.000	60.000	36.000	24.000
		Association réseau (OFL)	13/10/2009	300.000	4	120.000	60.000	36.000	24.000
		AME	Février 2011	500.000	3	150.000	75.000	45.000	36.000
		Association réseau (OFL)	Février 2011	500.000	3	120.000	60.000	36.000	24.000
	Singo	AME	16/10/2009	300.000	6	180.000	90.000	54.000	36.000
		Nassourou (OFL)	16/10/2009	300.000	6	180.000	90.000	54.000	36.000
		AME	Février 2011	500.000	3	150.000	75.000	45.000	36.000
		Nassourou (OFL)	Février 2011	500.000	3	150.000	75.000	45.000	36.000
	Sendégué	Wari – Wabi (OFL)	25/11/2009	300.000	6	180.000	90.000	54.000	36.000
Sampara	Yiriwèrè (OFL)	29/10/2009	300.000	6	180.000	90.000	54.000	36.000	
Sous Total 1				<b>11.800.000</b>		<b>6.330.000</b>	<b>3.240.000</b>	<b>1.899.000</b>	119.000
DJENNE	Mougna	AME	15/10/2009	300.000	4	120.000	60.000	36.000	24.000
		Benkadi (OFL)	15/10/2009	300.000	4	120.000	60.000	36.000	24.000
	Senossa	Badenyaton (AME)	3/02/2009	2.000.000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
		Kaouwaral	3/02/2009	2.000.000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
	Koïna	AME	16/10/2009	300.000	4	120.000	60.000	36.000	24.000
		Djèkafo	3/2/2009	2.000.000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000

	Doukafa	3/2/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000	
Koroboro	AME	16/10/2009	300 000	4	120.000	60.000	36.000	24.000	
	AME	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000	
	OFL	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000	
wélengara	AME	14/10/2009	300 000	4	120.000	60.000	36.000	24.000	
	AME	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000	
	OFL	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000	
Yébé	Siguikafo	4/2/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000	
	Zanguina	4/2/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000	
	AME	14/10/2009	300 000	4	120.000	60.000	36.000	24.000	
Madiama	AME	15/10/2009	300 000	4	120.000	60.000	36.000	24.000	
	AME	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000	
	OFL	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000	
Sofara	Réseau des associations féminines	1/11/2009	300 000	5	150.000	75.000	45.000	36.000	
Konio	Bénkaditon	18/10/2009	300 000	5	150.000	75.000	45.000	36.000	
Sous Total 2			<b>17 200 000</b>		<b>9.240.000</b>	<b>4620000</b>	<b>2772000</b>	1848.000	
<b>KORO</b>	Karakindé	AME (Amakènè)	1/02/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
		OFL (Kamono)	1/02/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
	Youdiou	AME	29/09/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	36.000
		AME	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000
		OFL	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000
	Amassagou (OFL)	AME	29/09/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	36.000
		AME	28/08/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	36.000
		OFL	28/08/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	36.000
		AME	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000
	Bondo	OFL	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000
		OFL	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	36.000
	Koro ville	AME	1/2/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
		Guru-Aney(OFL)	1/2/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
	Amba	AME	5/2/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000
		OFL	5/2/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	240.000

		Sous Total 3		15 200 000		8520000	4260000	2556.000	170
<b>BANKASS</b>	Dimbal	AME	28/2/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	24
		OFL	28/2/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	24
	Tori	AME	29/ 01/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360.000	24
		OFL	29/01/2009	2 000 000	6	1.200.000	600.000	360000	24
	Massakana – Wori	AME	16/10/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	3
		OFL	16/10/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	3
		AME	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	3
		OFL	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	3
	Kanibozon	AME	22/10/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	3
		AME	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	3
		OFL	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	3
		OFL	22/10/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	3
	Baye	AME	16/10/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	3
		OFL	16/10/2009	300 000	6	180.000	90.000	54.000	3
		AME	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	3
		OFL	Février 2011	500 000	3	150.000	75.000	45.000	3
		Sous Total 4		12 800 000		6.780.000	3390000	2034000	135
Total	45			57 500 000		30.870.000	15.435.000	9.261.000	6.1

**2.6 Ecart : Voir tableau des résultats ci dessus**

### **2.7 Partenaire son apport au projet**

Le programme est entièrement financé par la fondation William and Flora Hewlett des USA

**2.8 Les Bénéficiaires** sont : 2 500 enfants du CDPE, 29 000 élèves de l'enseignement fondamental, 1 200 membres CGS/APE, 2 300 membres d'associations féminines, 919 enfants de mamans boursières

**2.8 Durée : janvier 2011 à juillet 2012.**

## **2.1. Localisation :**

**Région de :** Ségou et Tombouctou

**Cercles de :** Quatre (4) Communes de Ségou et deux (2) Communes de Tombouctou

## **2.2. Titre : Programme multi acteurs d'appui à l'accès, la qualité et la gestion de l'alphabétisation sous programme régional de Ségou et Tombouctou**

## **2.3. Budget**

**Budget Prévu du Projet pour 2012: 17 342 690 FCFA**

**Dépenses effectuées en 2012: 16 166 905 FCFA**

## **2.4. Les résultats attendus :**

### **Ségou**

- 30 auditeurs sont dotés de matériels didactiques
- 30 auditeurs sont recyclés
- 20 élus communautaires sont formés sur leurs rôles et responsabilités
- 05 néo alphabètes sont identifiés pour la filière de formation embouche bovine
- 01 centre de formation est construit pour la filière de formation identifiée
- 05 néo alphabètes sont formés en embouche
- 01 formation des néo alphabètes sur la sécurité du travail est tenue
- 05 néo alphabètes sont installés dans le métier de formation (embouche)
- 05 néo alphabètes sont équipés pour l'embouche

### **NIAFUNKÉ**

Organisation de causeries débats au niveau des villages et fraction concernés par l'ouverture des centres ;

- Etude du milieu/situation de départ sur l'alphabétisation (collecte des données) dans les 02 communes du cercle de Niafunké (Soumpi et Soboundou) et mise en place d'une base de données ;
- Dotation de 8 centres à Niafunké ouverts en matériels didactiques, scolaires ;
- Réhabilitation de 04 centres alpha à Niafunké ;
- Dotation 720 auditeurs à Niafunké en manuels didactiques et fournitures pour les campagnes semis extensives en alpha ;
- Organisation et réalisation d'une session de formation de 16 alphabétiseurs de 8 centres en songhaï ;
- Dotation 16 alphabétiseurs à Niafunké en kit d'alphabétisation (matériels didactiques, pédagogiques matériels de formation, d'IEC ;
- appui à la promotion d'écrivains villageois ;
- Formation de 08 CVA en charge de l'alphabétisation sur leurs rôles et responsabilités, en planification, gestion, montage des projets en matière d'alphabétisation et de post alpha ;
- Mobilisation de 20 élus à Niafunké autour de l'alphabétisation et la post alphabétisation ;
- Appui à 6 collectivités à Niafunké pour la mise en œuvre des activités prioritaires d'alphabétisation et de post alphabétisation planifiées dans leur PDECOM revu ;

- Appui à la tenue d'un cadre de concertation élargi aux CT, aux CVA, aux CAP et Administration locale.
- Sensibilisation de 20 élus à Niafunké pour promouvoir les néo alphabètes dans les activités de mobilisation sociale des collectivités ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations du cadre de concertation ;
- Sensibilisation de 60 leaders communautaires pour leur implication lors de l'élaboration de la mise en œuvre et du suivi/ évaluation des plans /programmes alpha et post alpha ;
- Sensibilisation de 20 élus locaux à Niafunké pour la revue des PDE en vue de la prise en compte de l'alphabétisation et post alpha ;
- Appui à 20 élus locaux et agents municipaux dans le processus de revue de 02 PDECOM pour la prise en compte de l'alpha et de la post alpha ;
- Appui à 20 élus locaux à Niafunké dans le processus l'élaboration, de mise en œuvre et dans le suivi/ évaluation des plans/ programmes alpha et post alpha ;
- Sensibilisation de 20 élus locaux et agents municipaux de 2 collectivités pour l'inscription de crédits budgétaires en faveur de la massification de l'accès des auditeurs à l'alpha et à la post alpha.

## **2.5 RESULTATS ATTEINTS**

### **A SEGOU:**

- Appui à la mise en place et formation de la sous commission communale d'alpha de katièna : (4 élus communaux et 2 membres CVA) sur leurs rôles et responsabilités dans le développement de l'alpha et en matière de la planification des activités d'alphabétisation dans la commune.
- Formation des membres de la sous commission communale d'alpha de Sakoiba : (4 élus communaux et 2 membres CVA) sur leurs rôles et responsabilités dans le développement de l'alpha et en matière de la planification des activités d'alphabétisation dans la commune.
- Mise en place et formation des membres de la sous commission alpha de Samafoulala : (4 élus communaux et 2 membres CVA) sur leurs rôles et responsabilités dans le développement de l'alpha et en matière de la planification des activités d'alphabétisation dans la commune.
- Formation des membres de la sous commissions alpha de Kamiandougou : (4 élus communaux et 2 membres CVA) sur leurs rôles et responsabilités dans le développement de l'alpha et en matière de la planification des activités d'alphabétisation dans la commune.
- Formation professionnelle qualifiante en embouche des néo alphabètes
- Installation et équipement de 05 néo alphabètes dans l'activité d'embouche :
- Formation en sécurité du travail et en technique de création et de gestion d'association
- La construction du centre de formation professionnelle (embouche) dans le village de Katièna
- Le suivi des activités d'embouche

### **B NIAFUNKE:**

Avec les événements qui touchés la zone particulièrement le Cercle de Niafunké où nous avons connu le saccage de nos bureaux et la destruction de nos archives. Toute chose qui ne nous permet pas de donner les résultats atteints pour 2012.



## **2.6. Écarts**

Les activités programmées et non réalisées durant cette période sont les suivantes : la construction du centre de formation professionnelle bloquée par l'insuffisance de moyens financiers. Cette construction nécessite de gros moyens que le PMA ne dispose pas.

## **2.7. Partenaire et son apport au projet :**

L'apport d'ICCO a été surtout financier avec des actions de formation, planification, suivi et d'évaluation

## **2.8. Bénéficiaires :**

Les Communes des deux Cercles; leurs élus et agents communaux ; les CVA ; les Sous commissions communales d'alphabétisation; les communautés ; les alphabétiseurs ; les auditeurs;

## **2.1. Localisation :**

**Regions : Gao, Tombouctou, Mopti, Ségou, Koulikoro, Sikasso et Kayes**

**Cercles de : Kita, Kati, Koumantou, Ségou, Markala, Niono, Mopti, Tombouctou et Gao**

**Communes de : 42 Communes des 10 CAP**

**Village de : 807 écoles**

## **2.2 TITRE : Projet d'Appui à la Décentralisation Déconcentration de l'Education PRADDE-PC**

### **2.3 Budget :**

**Budget Prévu du Projet pour 2012: 47,041,276 FCFA**

**Dépenses effectuées 2012: 42, 962,231 FCFA**

### **2.4. Les résultats attendus:**

- Les responsabilités sont clarifiées et les systèmes de communication sont développés afin que les CAPs, Communes, et écoles s'engagent dans une planification conjointe ;
- Les "Commissions Education" sont fonctionnelles et offrent un appui conseil technique aux Communes et écoles cibles
- Les données sur l'accès et la qualité sont compilées annuellement et fournies par les CAPs dans des formats accessibles pour une planification conjointe
- Capacité renforcée des autorités scolaires et des organisations à base communautaire (CGS, APE, AME) afin de s'engager dans le développement de l'éducation aux niveaux école et Commune
- L'Alphabétisation des adultes améliorée et contribuant à renforcer la participation communautaire au niveau de l'école et de la Commune
- Plans Annuel et Quinquennal d'Amélioration Scolaire développés et mis en œuvre dans les écoles cibles
- Les écoles, les Communes et les CAPs cibles sont engagés dans une planification conjointe de l'éducation tout en utilisant les outils harmonisés d'évaluation, de Planification, et de Suivi
- Les plans de développement de l'éducation de la Commune et du CAP reflètent le processus de planification conjointe et les Plans d'Amélioration Scolaire des écoles cibles
- Qualité améliorée et la validation du MEALN accordée aux propositions de développement d'infrastructure d'éducation soumises à l'ANICT
- L'allocation des ressources à l'éducation, aux enseignants et à l'infrastructure est améliorée
- Améliorations mesurables dans l'accès et la qualité de l'éducation de base dans les Communes cibles

### **2.5. Les résultats atteints 2012**

**NB : Les activités du projet ont été suspendues par l'USAID en tant que principal et unique bailleur de fonds depuis le déclenchement des crises Institutionnelles et sécuritaires. Toutefois le personnel a continué de percevoir le salaire.**

### **2.6 Ecart**

Rien à signaler

### **2.7 Partenaire son apport au projet**

Le MEALN nous apporte à travers la Cellule d'appui à la Décentralisation déconcentration de l'éducation (CADDE) son appui technique et matériel en nous abritant dans les bureaux de la CADDE et dans les CAP de base et en participant aux activités de mise en œuvre.

**2.8 Les Bénéficiaire** les enfants en âge de scolarisation, scolarisés et les adultes.

**2.9 Durée : 25 Mai 2009 30 Mars 2014**

## **2.1. Localisation :**

**Régions : Gao; Tombouctou, Mopti et Ségou**

## **2.2 Titre : Evaluation des Apprentissages Scolaires par la Société Civile au Mali « Bɛɛkungo »**

## **2.3 Budget**

**Budget Prévu du Projet pour 2012: 574,614,523 FCFA**

**Dépenses effectuées 2012: 245,040,195 FCFA**

## **2.4. Les résultats attendus:**

- Une méthode simple d'évaluation des compétences fondamentales en lecture et en calcul pour les enfants de 6 à 14 ans est développée et promue ;
- Des données compréhensibles sur les compétences d'apprentissage au niveau national et local sont obtenues ;
- Des informations sur les conditions scolaires et extrascolaires d'apprentissage de l'enfant sont collectées et analysées,
- L'information est diffusée d'une manière simple et compréhensible pour le Gouvernement, les parents d'élèves et le grand public ;
- Des débats publics sont faits autour des résultats de l'évaluation ;
- Le dialogue et la pression publique sur les autorités politiques et administratives afin d'améliorer la qualité de l'éducation en fonction des résultats des apprentissages.

## **2.5. Les résultats atteints 2012 :**

### **A) Activités réalisées et résultats obtenus en 2012**

#### **Activités réalisées**

- En 2011/201, 24 points focaux et 375 relais ont été mobilisés pour la réalisation de l'évaluation.
- Vingt quatre (24) Points Focaux, 375 Relais et 6 conseillers pédagogiques des régions de Ségou et de Mopti ont été être formés et dotés d'outils et de compétences nécessaires pour l'évaluation dans les ménages et la sensibilisation des acteurs (parents, autorités villageoises, organes communautaires de gestion de l'éducation, etc.).
- L'évaluation a concerné 23 149 enfants de 6 à 14 ans dans 7769 ménages de 375 villages/quartiers des régions de Ségou et Mopti.
- Restitution instantanée des résultats des tests des enfants dans 7769 ménages et restitution communautaire dans 375 villages concernés.
- Une revue trimestrielle sur le programme bɛɛkungo est produit et diffusé
- Les manuels de formation et le guide d'orientation des relais sont revue
- Le livret d'évaluation et les tests sont révisés en fonction des leçons apprises
- Les six nouvelles langues nationales sont élaborées et mise à l'essai
- Renforcement des capacités de l'équipe en Système d'Information Géographique
- Restitution des résultats de l'évaluation 2012 aux membres du Conseil consultatif
- Restitution des résultats de l'évaluation 2012 au cabinet et services centraux du Ministère de l'éducation
- Réalisation de 06 émissions/ débats radiodiffusées sur les résultats de l'évaluation 2012 et les rôles des acteurs dans l'amélioration de la qualité de l'éducation

- Six cent (600) T-shirt, six cents (600) casquettes, trois cents (300) agendas, mille sept cents (1700) blocs notes, sept milles (7000) affiches sur les tests d'évaluation et six milles cinq cents (6500) affiches sur les résultats de l'évaluation 2012 ont été confectionnés et diffusés à l'endroit des acteurs de l'éducation non seulement au niveau des localités concernées par l'évaluation 2012 mais également d'autres localités dans les régions concernées de l'évaluation 2013.
- Le rapport annuel 2012 d'évaluation des apprentissages scolaires par la société Civile est adopté et lancé officiellement par le Ministère de l'Education de l'Alphabétisation et la promotion des Langues Nationales dont les principaux résultats

### **Taux de scolarisation des enfants enquêtés**

- Sur les 23149 enfants évalués, 64,3% sont scolarisés, 5% déscolarisés, 30,7% ne sont pas scolarisés.

### **Statut et type des écoles observées (écoles fondamentales publiques seulement)**

- 77% des villages/quartiers disposent d'une école et 11% d'un préscolaire. Parmi les écoles des villages enquêtés 55% sont publiques, 11% sont communautaires, 5% privées, 37% sont des medersas et 7% sont des écoles franco-arabes.

### **Disponibilités des enseignants et taux d'absentéisme (écoles publiques seulement)**

- Le ratio maître/élève est de 1/ 46,20 ;
- Taux d'absentéisme: 11,84% en moyenne pour les élèves et 12,1% pour les filles ; 9,2% en moyenne chez les enseignants avec 10,2% pour les femmes.  
NB : Ce taux d'absentéisme a été calculé seulement pour les écoles ouvertes le jour de l'enquête.

### **Le niveau de compétences des apprenants en lecture et calcul**

#### **En lecture français :**

- **46,6%** des élèves de la 2<sup>ème</sup> Année sont au niveau « Rien » (n'ont pas été capables de lire correctement quatre (04) lettres sur dix (10)) ;
- **76,7%** des élèves de la 3<sup>ème</sup> Année n'ont pas atteint le niveau « Mot » (lire correctement quatre (04) mots sur les dix (10), du niveau 1 du curriculum (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Années fondamentales);
- **83,6%** des élèves de 4<sup>ème</sup> Année n'ont pas été capables de lire un paragraphe de la 2<sup>ème</sup> année fondamentale
- Seulement **7,7%** des élèves de la 5<sup>ème</sup> Année ont pu lire correctement un texte de niveau1 du curriculum (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Années) ;
- Seulement 12% des élèves de la 6<sup>ème</sup> Année ont pu atteindre le niveau « Compréhension » (lire correctement un texte de 2<sup>ème</sup> fondamentale et répondre aux deux (02) questions posées.

#### **En lecture langue nationale:**

- **47,1%** des élèves de la 2<sup>ème</sup> Année sont au niveau « Rien » (n'ont pas été capables de lire correctement quatre (04) lettres sur dix (10)) ;
- **77,6%** des élèves de la 3<sup>ème</sup> Année n'ont pas atteint le niveau « Mot » (lire correctement quatre (04) mots sur les dix (10), du niveau 1 du curriculum (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Années fondamentales);
- **83,8%** des élèves de 4<sup>ème</sup> Année n'ont pas été capables de lire un paragraphe de la 2<sup>ème</sup> année fondamentale

- Seulement **7,0%** des élèves de la 5<sup>ème</sup> Année ont pu lire correctement un texte de niveau 1 du curriculum (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Années) ;
- Seulement **10,4%** des élèves de la 6<sup>ème</sup> Année ont pu atteindre le niveau « Compréhension » (lire correctement un texte de 2<sup>ème</sup> fondamentale et répondre aux deux (02) questions posées.

**En calcul :**

- **32,3%** des élèves de la 2<sup>ème</sup> année n'ont pas atteint le niveau "numération de 0 -9 (reconnaître 4 chiffres sur 10) ;
- **42,6%** des élèves de la 3<sup>ème</sup> année n'ont pas atteint le niveau "numération de 10 -99 (reconnaître 4 nombre sur 10) ;
- **53,0%** de la 4<sup>ème</sup> année n'ont pas atteint le niveau addition (effectuer trois (03) opérations sur dix (10) du niveau 1 du curriculum (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années fondamentales) ;
- Seulement **20,0%** des élèves de la 5<sup>ème</sup> année ont atteint le niveau soustraction (résoudre trois (03) opérations sur dix (10) du niveau de la 2<sup>ème</sup> année fondamentale;
- Seulement **31,5%** des élèves de la 6<sup>ème</sup> année ont atteint le niveau résolution de problème (résoudre deux (02) petits problèmes de la 2<sup>ème</sup> année fondamentale.

**Ainsi le principal changement reste et demeure l'approche novatrice du programme (évaluation par la société civile, dans les ménages, enfants scolarisés, déscolarisés et non scolarisés, restitution des résultats aux parents et communautés, diffusion des résultats à large échelle, débats sur les résultats...). Cette approche continue de bénéficier de l'adhésion et du soutien des parents, des autorités (politiques, administratives, scolaires, villageoises), des ONG et autres acteurs de l'éducation au programme.**

**2.6 Ecart :** Rien à signaler

**2.7 Partenaire son apport au projet**

Le programme est entièrement financé par la fondation William and Flora Hewlett des USA

**2.8 Les Bénéficiaires** sont les enfants de 6 à 14 ans ainsi que leurs communautés.

**2.9 Durée :** Aout 2011 à juillet 2014.

## 2.1. Localisation :

Régions : Gao; Tombouctou, Mopti et Ségou

## 2.2 Titre : Evaluation des Apprentissages Scolaires par la Société Civile au Mali « Bækungo »

## 2.3 Budget

**Budget Prévu du Projet pour 2012: 8,207,000 FCFA**

**Dépenses effectuées 2012: 4,051,581 FCFA**

## 2.4. Les résultats attendus:

- ü **Objectif 1 : Améliorer la qualité des apprentissages à travers la mise à disposition du matériel didactique et la formation des enseignants du fondamental 1 et de la petite enfance** 75 enseignants formés en curriculum
  - 50 Directeurs d'écoles du CAP de Tominian formés en gestion administrative et financière
  - 13 CGS, 13 APE, 13 AME sont sensibilisés pour la SCOFI
  - 1 mission trimestrielle est réalisée
- ü **OS 2: Améliorer la qualité des services dans les établissements de santé des Districts sanitaires de la région de Ségou à travers le renforcement des capacités**
  - 30 agents formés en 1 session en SR/PF et soins après avortements
  - 30 agents sont formés sur la prise en charge du palu
  - 17 agents sont formés en en gestion des déchets biomédicaux
  - 1 supervision intégrée réalisée par le CSRef
  - 1 activité de sensibilisation est organisée
  - 10 CSCOM ont reçu d'appui en carburant pour leur fonctionnement
  - Le CSréf de Tominian est doté en consommables et réactifs pour la transfusion sanguine
  - 7 CSCOM sont dotés en matériels et médicaments
  - Le CSRef de Tominian est doté en médicaments et en matériels
- ü **OS 3 : Assurer la protection et la promotion de certaines catégories sociales en situation difficile par des mesures de prévention de réparation**
  - 70 enfants sont appuyés (fournitures, habillement, cotisations...)
  - Une réunion du CLOCSAD est tenue à Tominian

## 2.5. Les résultats atteints 2012 :

Activités prévues (sept à déc. 2012)	Résultats attendus (sept à déc. 2012)	Résultats atteints (sept à déc. 2012)	Ecart	Explication des écarts et commentaires	Moyens humains et matériels
<b>Objectif 1 : Améliorer la qualité des apprentissages à travers la mise à disposition du matériel didactique et la formation des enseignants du fondamental 1 et de la petite enfance</b>					
<b>1. Formation des enseignants en curriculum</b>	75 enseignants formés en curriculum	- 75 enseignants sont formés en curriculum par le CAP de Tominian dont 21 enseignantes Niveau I : 23 H : 14 F : 9 Niveau II : 27 H : 19 F : 8 Niveau III : 25 H : 21 F : 4 - Les capacités des maîtres ont été renforcées à l'utilisation du curriculum I II III	Néant	-	- 2 conseillers pédagogiques formateurs - Le D CAP : pour l'encadrement - Le Gestionnaire (pour les états de paiement) - La secrétaire (saisie des rapports)
<b>2. Formation des directeurs des écoles du CAP de Tominian en administration scolaire</b>	50 Directeurs d'écoles du CAP de Tominian formés en gestion administrative et financière	- 50 Directeurs d'écoles dont 4 femmes du CAP de Tominian sont formés en gestion administrative et financière	Néant	-	- 2 conseillers pédagogiques formateurs - Le D CAP : pour l'encadrement - Le Gestionnaire (pour les états de paiement) - La secrétaire (saisie des rapports)
<b>3. Sensibilisation des APE, CGS et AME sur la scolarisation des filles</b>	13 CGS, 13 APE, 13 AME sont sensibilisés pour la SCOFI	- 24 CGS, 24 APE, 24 AME sont sensibilisés pour la SCOFI - 1204 personnes dont 362 femmes ont été directement touchées par cette	11 CGS, 11 APE et 11 AME de 11 villages de plus ont été sensibilisés	Des communes et des villages à problèmes de SCOFI ont été identifiés pour ensuite y mener	- 4 conseillers pédagogiques dont 2 femmes ont réalisé les missions - Les Sous- Préfets et les Directeurs coordinateurs



		<p>sensibilisation sur la scolarisation des filles à travers 24 villages des 12 communes du cercle.</p> <p>- Les causes de la déscolarisation des filles (pauvretés des parents, redoublements excessifs, épuisement de scolarité, mariage précoce, enlèvement, grossesses indésirées, exode rural ...) ont été identifiées et discutées</p> <p>- Les Chefs des villages, les Sous – Préfets ont beaucoup apprécié l’initiative et ont promis chacun de tout faire pour relever le taux de scolarisation et de maintenir les filles à l’école.</p>	<p>sur la SCOFI dans le cercle de Tominian</p>	<p>des activités de sensibilisation afin de résoudre le problème</p>	<p>ont beaucoup contribué à la réussite des missions de sensibilisation</p> <p>- 4 motos ont été mobilisées pour les missions</p>
<p><b>4. Suivi de CAP de Tominian (un suivi par trimestre)</b></p>	<p>1 mission trimestrielle est réalisée</p>	<p>Pas de mission réalisée</p>	<p>Il reste un suivi du CAP à faire</p>	<p>Ce Suivi du CAP a été expressément planifié pour février par le CAP pour pouvoir suivre l’application des formations faites</p>	<p>-</p>
<p><b>OS 2: Améliorer la qualité des services dans les établissements de santé des Districts sanitaires de la région de</b></p>					

<b>Ségou à travers le renforcement des capacités</b>					
<b>1. Formation des agents en SR/PF et soins après avortements</b>	30 agents formés en 1 session en SR/PF et soins après avortements	- 30 agents ont été formés en SR/PF et soins après avortements	Néant	-	- 2 formateurs - Le Gestionnaire - Le médecin chef du CSRef - La secrétaire
<b>2. Formation des prestataires sur la prise en charge du palu</b>	30 agents sont formés sur la prise en charge du palu	- 30 agents ont été formés sur la prise en charge du paludisme	Néant	-	- 2 formateurs - Le Gestionnaire - Le médecin chef du CSRef - La secrétaire
<b>3. Formation des agents déchets biomédicaux</b>	17 agents sont formés en gestion des déchets biomédicaux	- 19 agents DTC des aires de santé et les cadres du CSRef de Tominian sont formés en gestion des déchets biomédicaux	Néant	-	- 2 formateurs - Le Gestionnaire - Le médecin chef du CSRef - La secrétaire
<b>4. Supervision intégrées des aires de santé par le CSReF</b>	1 supervision intégrée réalisée par le CSRef	- 1 mission de supervision intégrée a été réalisée dans les aires de santé par le CSReF	Néant	-	- 12 Agents missionnaires - 2 véhicules mobilisés - secrétaire (saisie) - Gestionnaire - 2 chauffeurs
<b>5. Sensibilisation des populations des collectivités pour le paiement de la cote part de la référence évacuation dans les districts sanitaires</b>	1 activité de sensibilisation est organisée	- 1 cadre de concertation a été organisée pour informer et sensibiliser les populations des collectivités sur le paiement de la cote part de la référence évacuation dans le district sanitaire - 50 personnes ont participé à ce cadre de sensibilisation (préfet, sous préfets, maires et adjoints, responsables)	Néant	-	- Le préfet - Le président du conseil de cercle - Le 1 <sup>er</sup> adjoint au préfet - Le médecin chef du CSRef - Le médecin chef du CSRef

		d'ASACO, chefs de village) - Décision prise par le préfet de Tominian : blocage des mandats des communes qui ne paient pas leur cote part de la référence évacuation dans le district sanitaire			
<b>6. Appui au fonctionnement des CSCOM</b>	10 CSCOM ont reçu d'appui en carburant pour leur fonctionnement	- 5 CSCOM ont reçu d'appui en carburant (100 litres de pétrole par CSCOM) pour leur fonctionnement	05 CSCOM n'ont pas été appuyés	Le besoin réel en pétrole est au niveau de ces 5 CSCOM, donc il fallait les doter suffisamment en pétrole	- 1 véhicule pour la livraison du pétrole - Le chauffeur - Le gestionnaire
<b>7. Dotation du CSréf de Tominian en consommables et réactifs pour la transfusion sanguine</b>	Le CSréf de Tominian est doté en consommables et réactifs pour la transfusion sanguine	- Le CSréf de Tominian a été doté en consommables et réactifs pour la transfusion sanguine	Néant	-	- Le - Le médecin chef du CSRef - Le président du conseil de cercle - Le chargé de suivi OMAES - Le comptable OMAES Pour le dépouillement des préforma/offres et le PV
<b>8. Dotation en matériels et médicaments des CSCOM</b>	7 CSCOM sont dotés en matériels et médicaments	7 CSCOM du district sanitaire de Tominian sont dotés en matériels et médicaments (Tensiomètre Spengler mural et adulte, balances Salter, thermomètres, boîtes à pansement, ceftriaxone I G INJ en flacon... cf.	Néant	-	- Le - Le médecin chef du CSRef - Le président du conseil de cercle - Le chargé de suivi OMAES - Le comptable OMAES Pour le dépouillement des préforma/offres et le PV

bordereau réception)					
<b>9. Dotation en matériels et médicaments du CSRef de Tominian</b>	Le CSRef de Tominian est doté en médicaments et en matériels	- Le CSRef de Tominian a été doté en médicaments et en matériels (Cf. bordereau de réception des matériels et médicaments	néant		- Le - Le médecin chef du CSRef - Le président du conseil de cercle - Le chargé de suivi OMAES - Le comptable OMAES Pour le dépouillement des préforma/offres et le PV
<b>OS 3 : Assurer la protection et la promotion de certaines catégories sociales en situation difficile par des mesures de prévention de réparation</b>					
<b>1. Prise en charge scolaire des enfants handicapés et de parents indigents</b>	70 enfants sont appuyés (fournitures, habillement, cotisations...)	- 70 enfants handicapés et de parents indigents dont 28 filles sont identifiés au niveau de 12 écoles à travers 4 communes du cercle de Tominian (cf. : rapport d'identification)	La remise de fournitures, et habillements, et cotisations n'est pas encore réalisée mais ce serait pour bientôt	Les habits sont entrain d'être cousus et seront livrés bientôt	- 2 agents ont réalisé les missions d'identification - 2 motos ont été mobilisées
<b>2. Tenue de la Réunion du CLOCSAD de Tominian</b>	Une réunion du CLOCSAD est tenue à Tominian	- La 3 <sup>ème</sup> réunion du CLOCSAD de Tominian pour l'an 2012 a été tenue le 13 Décembre 2012 grâce à l'appui financier du PASES - 65 personnes ont participé à cette réunion (Préfet, sous préfets maires, adjoints et	Néant	-	- Le Préfet - Le préfet adjoint - Le chargé de suivi OMAES Pour l'animation de la réunion du CLCSAD - Le financier du cercle

secrétaires généraux, chefs services techniques locaux, représentants ONG et associations locales)  
- Thèmes abordés : informations sur le PASES ; situation sur l'élaboration et la transmission des budgets primitifs, des rôles des impôts forfaitaires sur le revenu et des fiches de collecte de données Base OISE ; Situation de recouvrements des impôts. Des informations en divers sur la conférence territoriale : SAFIC du cercle tenue les 10 et 11 Déc.2012, sur le contrôle du fonctionnement de l'état cil, sur l'inspection des communes et services déconcentrés et enfin sur la campagne agricole et la situation sécuritaire du cercle.

**2.6 Ecart : Voir tableau des résultats ci dessus**

**2.7 Partenaire son apport au projet**

Le programme est entièrement financé par la fondation William and Flora Hewlett des USA

**2.8 Les Bénéficiaires** sont les enfants de 6 à 14 ans ainsi que leurs communautés.

**2.10 Durée : Aout 2011 à juillet 2014.**

# **RAPPORT FINANCIER O.M.A.E.S 2012**

Rapport financier O.M.A.E.S 2012

I-Situation budgétaire	
1.1 Ressources/Projet:	
	<b>Montant</b>
<b>O.N.G.:</b>	28,445,325
<b>P.T.F.:</b>	927,494,959
<b>ETAT :</b>	0
<b>Collectivités :</b>	-
<b>Populations :</b>	-
<b>Autres :</b>	-
S/Total:	<b>955,940,284</b>
<b>1.2 - Emplois :</b>	
<b>1- Dépenses d'investissement :</b>	12,367,390
<b>2 - Dépenses de fonctionnement:</b>	489,914,195
<b>3 - Dépenses d'administration:</b>	114,263,368
S/Total:	<b>616,544,953</b>
1.3 Solde Budgétaire :	<b>339,395,332</b>
II. Situation des comptes	
II.1.Recettes/projet:	
<b>-Solde créditeur d'entrée 31/12/11</b>	242,140,600
<b>- Recettes de l'exercice</b>	713,799,684
<b>- Total recettes /Projet</b>	955,940,284
II.2.Dépenses/projet	
<b>- Solde créditeur d'entrée 31/12/11</b>	339,395,332
<b>- Dépenses de l'exercice</b>	616,544,953
<b>- Total dépenses /projet</b>	588,495,423
III. Solde Final (recettes-dépenses) de l'exercice	<b>339,395,332</b>
<b>-En espèce</b>	1,195,965
<b>- En banque</b>	338,199,367
<b>- En valeur de caisse</b>	0
<b>-Total solde final</b>	339,395,332
<b>IV. Situation des Exonérations par projet:</b>	
<b>- Listes des exonérations obtenues</b>	
<b>- Valeur des exonérations obtenues</b>	
<b>- Destination des exonérations obtenues</b>	
<b>- Provenance des matières exonérées</b>	
V. Situation fiscale:	
<b>- Impôts et taxes dues</b>	18,385,093
<b>- cotisations dues</b>	34,703,372
<b>- autres contributions</b>	0
<b>- Audit comptable réalisé (prévu pour Avril 2013)</b>	
VI. Difficultés et recommandations:	

**Date:**

**De l'ONG - Association signataire de l'Accord  
Cadre N°0114/000014.**

---